

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALEDE LA FÉECUM
LE 27 NOVEMBRE
À 13H30 163 J.-B.

CETTE SEMAINE

UNIVERSITAIRE

MIKE ROY S'EST PRÉSENTÉ
À LA VICE-PRÉSIDENCE
DE LA F.C.E.E.

à lire en page 3

RÉGIONALE

LES ÉTUDIANTS FONT
LE BONHEUR DES
COMPAGNIES DE TAXIS

à lire en page 5

SPORTS

JOËL BOURGEOIS,
TROISIÈME POSITION
À VANCOUVER

à lire en page 17

SOMMAIRE

ACTUALITÉ	2
UNIVERSITAIRE	2
RÉGIONALE	5
ÉDITORIAL	8
BILLET	8
COMMENTAIRES	9
ARTS ET SPECTACLES	14
CHRONIQUE MUSIQ.	15
SPORTS	17
ESQUISSE/HOMME JEUX	19

LE FRONT

LE JOURNAL ÉTUDIANT DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

VOL. 21 NO 23

L'Université perdra 450 000 \$ pour
l'enseignement des cours de français 1875-76

Le Secrétariat d'État ne prévoit pas de renouveler la bourse de 450 000 \$ qu'il accordait à l'Université de Moncton pour l'enseignement des cours de français 1875 et 1876, a affirmé M. Fernand Arseneault doyen de la Faculté des Arts. «On sentait cela venir pour septembre prochain, car cette année le Secrétariat d'État nous a accordé cette bourse avec beaucoup de réticences», a ajouté le doyen.

Etienne ALLARD

C'est ce qu'a déclaré vendredi dernier Fernand Arseneault dans une entrevue accordée au journal Le Front. «Nous ferons tout notre possible afin de faire revenir le gouvernement fédéral sur sa décision. Il est impossible pour l'Université de Moncton d'annuler complètement ces cours, car plus de 50% des étudiants en première année doivent les suivre afin d'accéder aux niveaux de français 1885 et 1886, a soutenu M. Arseneault.

Il a ajouté que plusieurs solutions de rechange sont déjà envisagées afin d'assurer un autre moyen d'éducation à tous les étudiants qui devront suivre ces cours l'année prochaine.

«Même l'Université de Moncton doit faire face à un budget toujours plus restreint. Nous sommes aux prises avec un problème et nous sommes en train d'étudier d'autres solutions, mais c'est évident qu'il faudra couper quelque part», a soutenu le doyen de la faculté des Arts.

La solution que préconise M. Arseneault traitera une forme d'enseignement auto-



Coupages, retrait ou gel des subventions. Dès l'année prochaine, ce sont les cours de français qui feront les frais.

didacte où un professeur rencontrerait ses étudiants une fois par mois. D'un autre côté, un professeur du département de français, qui veut garder l'anonymat, a affirmé que cette méthode d'enseignement ne servirait à rien. Aux États-Unis l'expérience a déjà été faite et cela n'a pas apporté les résultats voulus. «Il faudrait mettre d'avantage de pressions sur l'Université et le doyen de la Faculté des Arts, car pour eux, c'est souvent trop facile de couper dans des programmes essentiels à une certaine éducation», a affirmé cette source. Cet enseignant a prétendu que l'Université allait con-

tre sa principale mission en négligeant l'enseignement des cours 1875 et 1876. Celle-ci se définit comme suit: l'Université de Moncton a comme mission particulière d'offrir à la population acadienne des provinces Maritimes un enseignement universitaire de qualité et doit répondre dans toute la mesure du possible aux espoirs et aux aspirations de cette même population. Ce professeur a soutenu que «si l'Université ne faisait pas le nécessaire pour continuer à dispenser ces cours, plus de 50 % de la population ne serait pas en mesure de poursuivre des études à l'Université de

Moncton, à cause d'un niveau de français inacceptable».

Notre source a soutenu que «la charge de cours pour l'enseignement du français était assez exigeante. S'il fallait avoir plus de trente étudiants dans un groupe les enseignants du département de français ne seraient plus à même de donner un enseignement de qualité aux étudiants». De plus, elle a déploré le fait qu'aucun professeur de français 1875-76 n'ait sa permanence comme c'est le cas pour plusieurs enseignants du département d'anglais à cette même université.

SUITE EN PAGE 2

TA CAISSE
POPULAIRE
ACADIENNELE
PLACEMENT + BONIUne façon simple, facile et avantageuse de mettre de
l'argent de côté... et d'obtenir un boni.

Le système de réfrigération de l'aréna J.-Louis Lévesque servira encore longtemps

«Ça fonctionnera encore après ma mort». — Eustache Haché.

«Le système de réfrigération de l'aréna J.-Louis Lévesque est encore bon pour une vingtaine d'années au moins», soutient M. Eustache Haché, directeur du service bâtiment et terrains du Centre universitaire de Moncton.

Paul CHEVALIER

En effet, suite à l'explosion, jeudi dernier, de deux compresseurs qui servent à maintenir la surface glacie, on a douté de l'efficacité du système en place. D'après M. Haché, il n'y a pas lieu de s'inquiéter. «C'est de la mécanique, il peut arriver que ça fasse défaut». Le directeur a cependant reconnu que depuis deux ans le système a fait défaut à deux reprises et qu'il est normal que l'on en questionne son efficacité. «On va trouver le problème. Ce sont des systèmes conçus pour durer longtemps. Ça fonctionnera encore après ma mort», a précisé M. Haché.

LE PROBLÈME

En fait, le problème que l'on connaît à l'heure actuelle n'a rien à voir avec celui de l'an passé. «L'année passée, il a fallu réparer une quinzaine de tuyaux encrenés dans le béton. Ils étaient des tuyaux en plastique qui n'ont pas résisté au froid à cause qu'ils étaient mal installés», a déclaré M. Omer Landry, chef du département de maintenance du C.U.M.

La semaine dernière, ce sont les soupapes de sécurité du système de réfrigération qui ont fait défaut.

«On ne sait pas encore pourquoi, mais il y a eu une pression anormale qui s'est crée à l'intérieur des tuyaux. Habituellement ce sont des soupapes de sécurité qui s'ouvrent pour réduire cette pression avant que les tuyaux n'exploient. Jeudi, ces soupapes sont restées fermées», a raconté M. Landry.

SUITE DE LA UNE

De son côté Zénon Chiasson, du département de français, n'a pas voulu commenter cette information. Il a tout de même laissé entendre qu'il était plutôt du ressort du doyen et de l'Université de régler ce problème.

Finalement ce professeur a affirmé qu'il faudra que l'Université de Moncton cesse de «snobers les cours de français 1875-76. Elle ne se rend pas compte de l'importance de ceux-ci dans le développement des étudiants, son refus de créditer ces cours démontre bien l'attitude du je-m'en-foutisme de l'université à conclure cette personne. »



À l'aréna, la surface glacie a fait place au béton. On s'affaire à tout remettre en ordre.

L'ORDRE

On ne sait pas encore combien de jours seront nécessaires pour réparer les détériorités du système. Cependant, M. Haché a affirmé qu'il est possible que l'aréna soit fonctionnelle d'ici deux semaines. «Je ne peux rien promettre. De

maintenant (mardi dernier), les professionnels viendront nous informer des travaux à effectuer pour remettre le système en marche. Si les pièces qu'il faut remplacer sont disponibles rapidement, la glace devrait être prête d'ici deux semaines. Quant à savoir si l'on pourra

désormais se fier au système de réfrigération de l'aréna J.-Louis Lévesque, M. Landry a répondu: «On va peut-être réussir à réparer définitivement le système. Mais c'est comme un cancer, on ne sait jamais si on a complètement enrayé la maladie.»

Il ne devrait pas y avoir d'étudiants au conseil de gestion du Front

Les membres du conseil de gestion du Front devraient être des personnes de l'extérieur du campus si on veut régler le différend entre le journal étudiant et la Fédecum. C'est du moins l'avis de Maurice Chiasson, étudiant en droit au C.U.M. En 1987, il était membre du comité d'étude Front/Fédecum qui avait été mis sur pied à cette époque.

Pascale PAULIN

«Avec la forme de conseil que l'on propose, le conseil d'administration de la Fédecum a encore l'avantage», a souligné M. Chiasson lors d'une entrevue. Selon lui, il faut une structure plus objective si l'on veut trouver une solution au problème. «Ni le directeur du Front ni aucun membre du C.A. ne devrait siéger au conseil de gestion du Front. À la rigueur, ni un étudiant ni un membre de l'administration ne devrait y être», a affirmé Maurice Chiasson.

L'HISTOIRE DE 1987 Il est difficile d'identifier le moment où le différend entre le journal étudiant et la fédération étudiante du C.U.M. a commencé. Mais le problème a-

rait atteint son apogée en 1987 selon Marc Guignard, président du conseil étudiant de l'École de droit.

À ce moment, René Landry, étudiant au module information-communication, était directeur du journal Le Front. D'après les articles et les lettres d'opinion du lecteur que l'on retrouve dans les éditions du journal Le Front de 1986-87, la dispute aurait débuté lorsque le comité rédactionnel du journal avait refusé de publier un article de son chroniqueur politique, Luc Desjardins. La direction du journal avait justifié ce refus prétextant que l'article en question était discriminatoire à l'endroit du chef de la sécurité, Wayne St-Thomas.

Le conflit aurait ensuite porté sur les heures de tombée. Le même chroniqueur n'aurait pas respecté l'heure fixée par la direction pour la réception des articles.

Dans une lettre parue dans l'opinion du lecteur, M. Desjardins a expliqué qu'il avait effectivement remis son article avec un retard... de 22 minutes.

Suite à ces incidents, le conseil

d'administration de la fédération étudiante avait décidé de mettre sur pied un comité d'étude afin de régler une fois pour toute le problème. Selon Maurice Chiasson, en 1987, la question était de savoir si le Front devrait rester sous la tutelle de la fédération étudiante (la FEUM à l'époque). «La FEUM voulait garder main mise sur le Front. Mais le journal étudiant fonctionnait comme un journal autonome», a précisé M. Chiasson.

MEILLEURE POLITIQUE

Après de nombreuses rencontres avec les conseils étudiants des différentes facultés et écoles du campus et quelques rencontres ouvertes, le comité d'étude en était venu à la conclusion que la meilleure solution était l'incorporation du Front. Cependant, à l'assemblée générale de la FEUM, les étudiants avaient décidé que le journal resterait sous la tutelle de la FEUM. «On avait laissé entendre aux étudiants du module information-communication que s'ils voulaient un journal autonome, ils n'avaient

UNE COALITION LIBÉRAL-NPD POUR ANNULER LE LIBRE-ÉCHANGE

Lisa GUÉRETTE

La majorité des Canadiens avait voté contre le libre-échange à l'élection fédérale de 1988, mais les votes étaient divisés entre les partis Libéral et Néo-démocrate. Selon M. Orchard, il faut unifier le vote de la majorité pour tuer l'Accord.

L'Accord du libre-échange a été désastreux pour le Canada d'après M. Orchard. Tous les problèmes d'ordre économique au Canada y seraient reliés, dont la présente récession. «Depuis le premier janvier 1989 (date de l'entrée en vigueur de l'Accord), 500 000 emplois ont été perdus et notre capacité de manufacture a été réduite de 20%», a-t-il indiqué. Le conférencier veut dire que le Canada profite de la dernière clause de l'accord qui permet l'annulation de l'Accord à six mois d'avis.

DONS PRIVÉS

M. Orchard, un fermier de la Saskatchewan, lutte contre l'Accord. Il a caractérisé depuis six ans. L'association qu'il dirige compte entre six et sept mille membres et est entièrement financée par des dons privés. Il a commencé sa tournée au pays, il y a deux semaines, après avoir terminé sa récolte. «Nous avons le devoir de nous battre pour la survie de notre pays et le devoir de gagner», a déclaré M. Orchard. «En 1984, Mulroney avait promis qu'il n'y aurait jamais de libre-échange avec le Mexique.» Selon M. Orchard, le «cheap labour» que constituent les travailleurs et travailleurs du Mexique mettrait en danger nos emplois.

Le conférencier a expliqué que le Canada doit tout faire pour garder le Québec dans la Confédération. Les caractéristiques du pays est une barrière au contrôle américain. Les partis marginaux comme le Bloc Québécois et le Reform Party ne font que diviser le vote. On ne doit pas fractionner le pays. «Nous pourrions maintenir notre niveau de vie avec des échanges économiques à l'intérieur du pays seulement.» a-t-il soutenu.

La réaction des étudiants a été partagée. Selon Carole Noël, étudiante en science politique, «il n'aime pas la conviction. Il aura besoin de l'appui financier des corporations pour réussir.» «Je ne peux pas rendre mon opinion sur la sienne. J'ai besoin de plus d'information. Son idée de coalition (entre NPD et Libéraux) ne marchera jamais», a soutenu Réa McKay, elle aussi étudiante, suite aux déclarations de M. Orchard. »

La Politique linguistique de l'U de M exige que tout se passe en français

Dans la deuxième partie de cette série d'articles sur la situation linguistique à l'Université de Moncton, Le Front jette un regard sur la Politique linguistique: Que dit-elle? Est-elle assez forte pour «contrer» l'assaut langue.

François LEBLANC

Le Centre de Commercialisation International (CCI) offre des conférences en anglais aux étudiants en administration. De plus, ces communications sont ouvertes aux gens intéressés par le sujet.

Selon le responsable du CCI, Mohamed Zeltoun, cette mesure est exceptionnelle. «Lorsque nous ne pouvons faire autrement, les conférences, documents et informations sont en anglais», d'expliquer M. Zeltoun. «Remarque que ce n'est pas une chose qui arrive fréquemment.» a-t-il mentionné.

Lors de l'instauration de la Politique linguistique de l'Université de Moncton, il était attendu que cet institution de langue française se devait de satisfaire les besoins des francophones. De plus, l'un des mandats était — et est encore — «de veiller à la promotion de la langue française» [Répertoire 90-92 des programmes et des cours].

En un mot, cette politique est simple: TOUT ce qui est attaché à l'Université (relations publiques, publicité, publications, manuels, enseignement et évaluation du français dans les cours) doit «normalement» être en français. Ou, selon le cas, dans les deux langues officielles.

La seule dérogation s'applique aux étudiants et étudiants non-francophones. Bien qu'ils

SUITE DE LA PAGE 2

qu'il en créer un, a mentionné M. Chasson.

Le directeur du Front avait démissionné ainsi que tous les étudiants en information-communication qui travaillaient au journal étudiant. Peu après, on assistait à la naissance d'un mensuel autonome produit par les étudiants en info-com, le magazine Info-Mag.

Selon Maurice Chasson, une partie du problème était due à un conflit de personnalité puis que les tensions se sont atténuées lorsque les gens impliqués dans ce débat sont partis. Il a ajouté que le problème semble refaire surface et qu'il est grand temps qu'on le règle pour de bon. «Ces conflits résultent en une mauvaise gestion de l'énergie de toute l'équipe du Front. Par conséquent, cela nuit à la qualité du journal.» a conclu M. Chasson. □

doivent connaître suffisamment la langue française, les «non-francophones» peuvent considérer l'anglais comme langue première pour répondre aux exigences du programme chimie. De plus, ils peuvent choisir entre le français et l'anglais pour faire les travaux pratiques et les examens.

LE CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Le 32 mai 1990, les comités chargés de surveiller la Politique linguistique de l'Université ont proposé des changements au Sénat académique. Ils ont demandé l'abolition de ces

comités en échange de la création d'un Conseil de la langue française (CLF) en vue d'améliorer la situation linguistique de l'U de M.

«Le conseil doit recommander des façons d'atteindre en matière de perfectionnement de la langue ainsi que des modifications à apporter à la Politique linguistique», a expliqué Arthur Girouard, président du CLF. «Des mots comme «normalement» ne sont pas assez forts, ce qui permet de la contourner facilement.» a-t-il ajouté.

Selon le président, l'Université devrait mettre à la disposition de ses personnel (profes-

seurs et administrateurs) un service de révision de textes. Cela pourrait aider à améliorer la qualité du français écrit.

«De plus, ce système de révision sera sous la supervision d'un ou d'une promoteur-trice de la langue française. Cette personne devra identifier les besoins des gens et organiser des programmes de perfectionnement avec suivi», a révisé M. Girouard. «Tout ça dans le but d'améliorer la qualité du français à l'Université de Moncton», a conclu le président du CLF.

Le semaine prochaine: Les francophones care-t-ils encore amour leur français. □

Mike Roy s'est présenté à la vice-présidence de la FCE

Le directeur aux affaires externes de la Fécum, Mike Roy, a posé sa candidature à la vice-présidence de la Fédération Canadienne des Étudiants lors de l'assemblée générale de l'organisme. Il l'aurell fait à l'issue des autres membres du conseil exécutif de la Fécum. C'est ce qu'a déclaré une source digne de confiance.

Pascale PAULIN

Cette même personne a souligné qu'en septembre dernier, M. Roy avait insisté pour que la Fécum se retire de la FCE. Il avait mentionné à l'assemblée générale de la fédération étudiante que d'autres organismes étaient en mesure d'accomplir un travail semblable à celui de la FCE. Rappelons qu'au moment du vote sur une proposition favorable au retrait de la FCE, il n'y avait plus le quorum dans la salle.

Mike Roy n'a pas voulu commenté cette information. Quant à la nouvelle vision de la FCE, il a évoqué le mandat reçu lors de la dernière assemblée générale. «Pour moi, le message des étudiants du CUM était clair. Même s'il y a des lacunes dans le fonctionnement de l'organisme, la FCE est l'outil de communication que les étudiants veulent utiliser. On va donc s'en servir le plus adéquatement possible», a souligné le directeur aux affaires externes de la Fécum lors d'une entrevue.

Lors de l'assemblée générale Le directeur aux affaires internes, Victor Boudreau, et le directeur des finances, Pierre Nadeau, se sont aussi rendus à Ottawa. «Nous allions à l'assemblée générale de la FCE en ayant pour but d'essayer de combler les lacunes de la fédération dans la mesure du possible. Pour se faire, nous avons



MIKE ROY A ÉTÉ RATTU AUX ÉLECTIONS À LA VICE-PRÉSIDENTE DE LA F.C.E.E.

travaillé dans les trois comités les plus importants, soit le développement organisationnel, le développement des membres et le budget», a mentionné Mike Roy.

Il a affirmé que la ligne directrice des trois membres de l'exécutif de la Fécum était de s'assurer que le point de vue francophone passait dans leurs comités respectifs. À savoir si leur but a été atteint, M. Roy a laissé entendre qu'en raison d'un manque de temps à l'assemblée plénière de clôture, certains comités n'ont pas en mesure de présenter leurs recommandations. Il a ajouté qu'un rapport de l'assemblée générale sera présenté sous peu au conseil d'administration de la Fécum. On devrait voir toutes les actions prises par les trois représentants de la Fécum qui étaient à Ottawa. «Cependant, on peut dire tout de suite que la FCE est devenue LA FCEB, la fédération canadienne des étudiants et étudiants», a conclu Mike Roy. □

CLINIQUE NUTRI-SANTÉ

Un service de counselling nutritionnel est offert par des diététiciens et diététiciennes professionnelles au Service de santé du Centre universitaire de Moncton. Selon vos besoins ou intérêts, les diététiciens et diététiciennes peuvent vous conseiller sur une alimentation saine, les régimes amaigrissants, bas en cholestérol, bas en sel pour hypertendus, et beaucoup plus encore!

Ce service est disponible aux heures suivantes:

JEUDI 8H30 à 12H00

VENREDI 8H30 à 16H30

Pour plus d'information ou pour un rendez-vous composez le 858-4007

N'HÉSITEZ-PAS

N.B. À venir au cours de l'année universitaire, programme de nutrition pour étudiants.

LE PAVILLON JEANNE-DE-VALLOIS VICTIME DE L'HALLOWEEN

«Trois individus masqués se sont introduits au pavillon Jeanne-de-Vallois le soir de l'Halloween important sur leur chemin... un ordinateur d'un coût de 2 000 dollars», a déclaré Clarence Richard.

Marianne POCHÉ

Alors que tout semblait calme sur le campus de l'U de M le soir du 31 octobre dernier, le service de sécurité a été appelé vers 21h45 par un étudiant qu'un vol venait d'être commis à la salle d'ordinateur du pavillon Jeanne-de-Vallois, a affirmé Clarence Richard, agent de sécurité sur le campus.

CIRCONSTANCES

Le soir de l'Halloween est propice à de tels actes, a affirmé M. Richard. Selon la description faite par un étudiant témoin, dont le nom a été gardé secret, les voleurs étaient au nombre de trois, ils étaient tous masqués et seraient âgés entre 16 et 18 ans. Le service de sécurité a immédiatement fait appel à la police municipale, qui est responsable de l'enquête.

«Nous ne pensons pas qu'il s'agisse de trois étudiants de l'Université», a déclaré M. Richard, «mais nous n'écartons pas la possibilité d'une compléxité quelconque.» a-t-il poursuivi.

En effet, l'accès à la salle d'ordinateur du pavillon Jeanne-de-Vallois n'est pas facile car la porte est munie d'un système de sécurité et ne s'ouvre qu'à l'aide d'un code.

Or, seuls les étudiants qui utilisent du traitement de texte connaissent ce code. L'hypothèse de la complicité serait donc confirmée? «Pour l'instant, la police municipale possède des empreintes relevées sur la poignée de porte et la description des individus, faite par le témoin, a soutenu l'agent de sécurité. L'enquête promet d'être longue et peu facile tant pour les agents de sécurité du campus que pour les agents de la police municipale, d'une part parce que les indices sont maigres et d'autre part parce que les témoignages se font rares. «L'idéal serait que quelqu'un parle», a admis M. Richard.

Il a conclu en indiquant que de tels actes sont à bannir parce qu'ils viennent d'une fois de plus pénaliser les étudiants, pour qu'un ordinateur est coûteux. □

OUVERTURE DE POSTES

REDACTEUR - PUBLICISTES

Des Acadiens étudient au Québec

Frédéric LEBLANC

Les Acadiens qui étudient au Québec sont heureux de leur sort même s'ils n'ont pas le choix de sortir du Nouveau-Brunswick pour poursuivre, en français, leurs études en génie ou en médecine. C'est du moins ce qu'on révèle, en entrevue, certains d'entre eux qui ont choisi l'Université de Sherbrooke comme établissement d'enseignement.

Ils sont tous unanimes: ils étudieraient volontiers dans leur province natale si leur programme se donnait à l'Université de Moncton. Cette dernière n'offre pas de cours en médecine — si ce n'est qu'un diplôme préparatoire pour étudier au Québec — ni de cours de génie chimique ou de génie électrique. De plus, le système coopératif n'est pas disponible à l'U de M pour les futurs ingénieurs.

«C'est dommage que l'Université de Moncton n'offre pas de programme de médecine. C'est d'autant plus déplorable qu'aucune université au N.-B. n'offre ce programme», a déclaré Janine Langetime, étudiante de 2e année en médecine et originaire de Bathurst.

Pour les étudiants et les étudiantes en génie, la possibilité de pouvoir continuer à étudier dans leur langue maternelle lui fait pencher leur choix vers le Québec. «Le bac en génie chimique n'est pas offert à Moncton et, comme je ne parle pas l'anglais, j'ai décidé de venir à Sherbrooke», a confié Ginette

Haché, native de Bertrand. Le départ de leur province a demandé une adaptation à leur nouveau milieu. Selon eux, elle ne se fait pas sans peine.

Système d'étude
«Il a fallu que je m'adapte aux gens autour de moi... Ici, à Sherbrooke, il y a plus de compétition: en classe, aider son voisin, ça n'existe pas», a expliqué Gaëtan Lossier, étudiant en génie. «Pour ma part, j'ai dû m'adapter à un nouveau système d'étude car, le régime coopératif de l'Université de Sherbrooke exige beaucoup de travail de notre part, a soutenu Josée Paulin, étudiante de 2e année en génie.

«Il a fallu m'habituer aux nouveaux professeurs et à une nouvelle façon d'étudier», a révélé Jean-André Bourque, étudiant de 3e année en médecine.

Pour la plupart d'entre eux, la plus grande surprise a été de constater que les Québécois et les Québécoises connaissent mal le Nouveau-Brunswick.

«Pour eux, les Acadiens sont automatiquement bilingues», a déclaré Mme Paulin, qui est originaire de Lamèque. «Les Québécois ne réalisent pas qu'il y a des francophones au Nouveau-Brunswick. Même qu'ils disent que nous les Acadiens avons un accent... anglais», a ajouté le monctonnien Jean-André Bourque. En effet, beaucoup de Québécois pensent qu'ils sont les seuls Canadiens d'expression française.

Il n'y a pas de quota sur le nombre de Néo-Brunswickois qui poursuivent leurs études au Québec. «Le seul contingentement est fait à ceux qui demandent à être admis en médecine: l'Université limite à cinq le nombre de Néo-Brunswickois pouvant être admis», a expliqué Michel Laval, adjoint au directeur administratif de l'Université de Sherbrooke. En ce qui concerne les autres programmes, les Néo-Brunswickois sont soumis aux mêmes conditions d'admission que les étudiants du Québec.

Résidences: la clientèle se plaint du service

Paul WARD



Il y a déjà plus de trente ans que les résidences Lafontaine et Lefebvre ont été construites. Depuis, les frais pour le logement ont augmenté, mais pas la qualité: ne s'est pas toujours améliorée.

Futurs personnes ont choisi l'option de la résidence, pour pouvoir vivre entre étudiants et s'intégrer à la vie universitaire plus facilement. «La proximité de la résidence et des différents pavillons permet d'économiser du temps», témoigne Ian Drapeau, étudiant en première année. Mais pour Rodney Cyr, étudiant de troisième année, «les heures limitées de la cafétéria, nous obligent à nous y rendre même quand l'horaire ne nous convient pas, sinon, nous ne pouvons pas manger. Être obligé de me lever le matin pour déjeuner lorsque je n'ai pas de cours, je

trouve ça ridicule». Du côté de la résidence des filles, le fait de ne pas être obligé de payer les factures toutes les fins de mois, me plaît», explique Isabelle Dion, étudiante en première année. La résidence implique une vie communautaire presque constante. «La vie privée et le respect des autres sont des éléments qui sont parfois difficiles à obtenir», a souligné Hélène Brault, étudiante en première année.

Dans plusieurs universités canadiennes, les services qu'offrent les résidences ne sont pas comparables à ceux de l'Université de Moncton. Le rapport «service de logement...étudiants» est plus complet. Ainsi les services offerts répondent aux besoins de la population étudiante des années quatre-vingt-dix. Par exemple, à l'Université d'Ottawa, une salle de rencontre, une salle d'étude et une cuisinette sont intégrées à chaque étage. Ce qui ferait l'affaire des étudiantes de l'Université de Moncton. «Une cuisinette par étage nous permettrait d'économiser de l'argent, car les prix des produits vendus dans les machines distributrices sont beaucoup trop élevés», a expliqué Luc Leclair, étudiant en première année.

La plupart des étudiants demandent seulement que les dirigeants du Service de logement tiennent compte de leurs besoins pour arriver à une meilleure qualité de vie. Nous n'oublions pas que les résidences offrent plusieurs services adéquats. L'équipe d'animateurs et d'animatrices organise plusieurs activités récréatives qui améliorent l'interaction des résidents.

Les personnes douées ont des besoins spécifiques

Jean-Marc BEAUCHEMINE

Les 8 et 9 novembre derniers se déroulaient au pavillon Jacqueline-Bouchard le premier colloque en français sur la douance au Nouveau-Brunswick. Ce colloque avait pour but de nous informer sur la situation actuelle des personnes douées dans tous les milieux, et cela, afin de nous

montrer comment on peut favoriser leur épanouissement. On a pu y voir des conférenciers tels que Suzanne Gagné, Gilles Cloutier et Pierre Levesque, qui nous ont entretenus sur des aspects très diversifiés de la douance.

Mais, qu'est-ce que la douance? Et bien, la douance, c'est tout simplement le fait d'être doué, «belle ou «smart», peu importe l'endroit d'où on vient. Et en milieu scolaire cela cause de graves problèmes puisque les élèves doués trouvent souvent le temps long en classe. «On les trouve très intéressés par leurs cours «plates» parce que c'est trop facile, alors ils sont esclaves à décrocher, a fait savoir Janine Renaud, de l'Association des conseillers et conseillères scolaires francophones du Nouveau-Brunswick.

D'après Mme Renaud, le gouvernement doit faire en sorte que le système d'édu-

cation de la province voie à ce que les élèves doués reçoivent des services appropriés en fournissant les ressources humaines et pédagogiques nécessaires. Elle déplore le fait que le système d'éducation actuel offre beaucoup plus d'aide aux élèves faibles qu'aux élèves doués.

Pour résoudre ces problèmes, plusieurs participants ont proposé la mise sur pied d'un partenariat qui sera chargé d'étudier les possibilités d'action afin d'améliorer la situation des étudiants doués de la province. Cette proposition a été bien accueillie par les milieux concernés.

Ce premier colloque en français au Nouveau-Brunswick a apporté des solutions aux problèmes soulevés. Or, il reste beaucoup de chemin à faire et des actions concrètes doivent être prises pour faire en sorte que les élèves doués puissent s'épanouir dans un système qui convient à leurs besoins.

MON CANADA COMPREND LE QUÉBEC

La campagne d'affiche «Mon Canada comprend le Québec/Mon Canada includes Québec» débute à Charlottetown, pour se continuer à Moncton, le vendredi 22 novembre 1991.

Cette campagne nationale d'affichage qui se veut non-politique et non-partisane consiste à obtenir le plus grand nombre possible d'affiches sur les affiches placés en signe d'appui à l'unité de Canada.

La tournée se terminera au Québec à la fin juin 1992 avec la présentation des affiches et des signatures.

Jim Topyo un conseiller de Toronto qui est à l'origine de cette initiative sera à la Place de l'Assemblée, rue Main, Moncton le vendredi 22 novembre 1991 à 12h pour s'adresser aux citoyens et citoyennes de Moncton et des environs.

Venez en grand nombre y apposer votre signature de 10h30 à 13h30.



L'ANCIEN ET MYSTIQUE ORDRE DE LA ROSE-CROIX VOUS OFFRE DES ENSEIGNEMENTS PERMETTANT D'ÉLÉVER VOTRE VIE.

C'EST DANS L'INTIMITÉ DE VOTRE POUVOIR QUE VOUS POURREZ ÉVOQUER ET APPLIQUER DES LEÇONS TRAITANT DE LA SANTÉ, DE LA CONSCIENCE RÉINTEGRALE, DES POUVOIRS MÉTAPHYSIQUES DE LA SPIRITUALITÉ.

VOUS PROGRESSERAI ALORS DE FAÇON SÛRE ET À VOTRE VITE RÉGULIÈRE VERS UNE VIE PLUS ÉPANDUE ET PLUS ÉCLAIRÉE GRÂCE À UNE TECHNIQUE D'ENSEIGNEMENT UNIQUE, DÉVELOPPÉE DEPUIS DES SIÈCLES.

POUR RECEVOIR DE L'INFORMATION COMPLÈTE, ÉCRIRE À: BORD 4113, NORD DRIVE, N.B. B1A 6E7, CANTON D'ORNOUILLI, 27110 LE TRAMBLAY, FRANCE.

NB A.M.M.O.C. EST UNE ORGANISATION NON RELIGIEUSE, NON SECTAIRE SANS BUT LUCRATIF ET PRÉSENTE DANS 130 PAYS.

Un service d'autobus express est prévu pour février

La compagnie de transport en commun Codiac Transit prévoit offrir un service d'autobus de type express au début du mois de février. C'est ce que nous a indiqué John Alain, directeur-général de la compagnie, au cours d'une entrevue téléphonique accordée au FRONT vendredi dernier.

PARTICULARITÉS

M. Alain a expliqué que le service d'express assure habituellement une liaison entre deux terminus sans faire d'arrêt au cours du trajet. Il a déclaré que «les directions des centres commerciaux Champlain et Moncton Mall se sont dites intéressées par ce projet». M. Alain nous a informé que ce projet était présentement à l'étude et que toutes les possibilités étaient envisagées.

Le directeur-général de Codiac Transit a aussi affirmé que la compagnie envisageait quelques changements pour répondre aux besoins de la clientèle étudiante. Il a indiqué que la compagnie profiterait de l'implantation du service d'express pour réorganiser ses horaires et ses circuits. «Nous allons nous servir des suggestions faites par les étudiants pour mieux répondre à leurs besoins», a-t-il ajouté.

Il a aussi laissé savoir que la compagnie envisageait profiter de cette occasion pour faire



imprimer des dépliant en français qui seront plus explicites que ceux présentement utilisés. M. Alain a appuyé son argumentation sur le fait que plusieurs étudiants du campus ne sont pas habitués à un service d'autobus étant donné qu'il n'y en avait pas dans leurs villes d'origine. Selon lui, les étudiants représentent 21% de la clientèle utilisant les autobus de façon régulière.

De leur côté, les compagnies de taxis White-Cab et Air-cab estiment que les universitaires

CODIAC TRANSIT APPORTERA DES MODIFICATIONS À SES ITINÉRAIRES POUR DESSERVIR LE CAMPUS DE MONCTON

représentent 40% de leur clientèle matinale. D'après Ron Saulnier, gérant de la compagnie Air-cab, ce chiffre augmente considérablement lors des journées où la température n'est pas très belle. Benny Cormier, gérant de la compagnie White-Cab, a précisé que les

périodes de la journée où les étudiants utilisent le plus le service de taxi se situent entre 7h et 9h le matin, entre 15h et 18h l'après-midi et entre 21h et 23h le soir. Il a ajouté que les

soirs de fin de semaine, la compagnie reçoit beaucoup de demandes des étudiants pour les ramener sur le campus entre 1h et 3h du matin. M. Saulnier de Air-Cab a déclaré que les étudiants forment près de 75% de la clientèle durant les soirs de fins de semaine.

De plus, il a affirmé qu'il n'envisageait pas de grands changements suite à l'avènement d'un autobus qui desservirait éventuellement le cam-

pus. «Nous offrons déjà aux étudiants qui voyagent en groupe de quatre ou de cinq personnes de ne payer qu'un dollar chacun pour les amener sur le campus» a-t-il lancé. M. Saulnier estime aussi que le fait de reconduire les gens à leur domicile est un atout que Codiac Transit n'a pas. Il soutient qu'avec ces facteurs et la lotobourse, Air-Cab est en mesure d'offrir une certaine compétition à la compagnie d'autobus.

POUR VOUS INFORMER



À compter de lundi, Madeleine Roy sera en ondes une heure plus tôt le matin pour présenter aux gens des Maritimes une information complète et diversifiée.

Des premières à l'O.N.F.

François LEBLANC

Quatre réalisateurs acadiens ont uni leurs efforts pour produire quatre documentaires réunis dans une même série: L'Acadie de la mer. René Blanchard (Les pinces d'or), Ginette Pelletier (Un jardin sous la mer), Phil Comeau (Au milieu des îles) et Herménégilde Chiasson (Marchand de la mer) ont réalisé chacun un court métrage de 24 minutes portant sur la mer et l'industrie de la pêche.

Ces quatre productions sont le fruit d'une collaboration entre Les Productions du Phare-Est, l'ONF, la Société Radio-Canada (SRC) et Téléfilm Canada. «Faire une série comme celle-là répond aux buts de l'ONF: permettre l'expression cinématographique dans les régions», a révélé Pierre Bernier, co-producteur pour l'ONF. «On est fidèle à notre mandat, c'est-à-dire de donner la chance à toutes les régions du pays de se voir tout en créant une identité canadienne», a pour sa part déclaré le directeur régional de programmation à Radio-Canada, Renaud Gilbert.

FORME DOCUMENTAIRE

Le concepteur de la série et réalisateur du documentaire Marchand de la Mer, Hermé-



Une scène dans Au milieu des îles. Un des quatre documentaires de la série L'Acadie de la mer.

négilde Chiasson, a déclaré qu'il était important, de faire une série comme celle-là pour donner une vision plus positive de la pêche et des gens qui travaillent dans cette industrie. On a essayé de faire des films au niveau de concepts, donc en relation avec la mer», a indiqué ce cinéaste.

L'utilisation de la forme documentaire était d'ailleurs très importante. «Ces films parlent d'une réalité de la mer. Or, il n'y a pas plus réel que les gens ordinaires. Je ne crois pas qu'un

acteur ou une actrice peut jouer si intensément», a expliqué M. Chiasson, qui est aussi réalisateur des productions du Phare-Est.

«Le cinéma est un miroir», a soutenu Cécile Chevrier, directrice de cette maison cinématographique. Selon elle, il faut commencer par identifier les Acadiens et les Acadiennes à leur cinéma. La directrice a ajouté que la série L'Acadie de la Mer répondait à cette at-

SUITE EN PAGE 10

SRC BONJOUR

dès 8h00
à compter de lundi



SRC
TELEVISION

POUR VOUS AVANT TOUT

Elienne ALLARD

Une bavure monumentale

On reproche souvent à l'équipe du Front de s'acharner sur les dirigeants de la Fédération en les discréditant par le biais d'articles, de chroniques et d'éditoriaux. N'en déplaise à certains, la direction du journal se voit une fois de plus dans l'obligation de refuser la pratique de l'obscurationnisme. Ainsi l'ultime bavure politique qu'a commis un ancien président de la Feum ne passera pas sous silence.

Lors de la dernière réunion de la Fédération canadienne des étudiants et étudiantes tenue à Ottawa du 4 au 9 novembre dernier, le directeur des Affaires externes de la Fédération a su se mettre irrémédiablement les pieds dans les plats. Lors de cette réunion semi-annuelle, Mike Roy a posé sa candidature à la vice-présidence de la F.C.E.E.. A priori, cette candidature aurait pu s'inscrire dans l'évolution normale d'une stratégie politique. Cependant depuis qu'on l'entend, le discours du stratège s'est vu le trop peu favorable à l'endroit de la F.C.E.E. pour qu'on s'attende à un tel coup de théâtre.

On est donc forcé de s'interroger sur les raisons qui ont poussé Mike Roy à convoquer un poste de direction au sein d'une organisation qu'il dénigre si vertement. Il serait peut-être préférable que les réponses restent dans le plus grand secret des dieux... Qu'à cela ne tienne...

Si l'on récapitule certaines déclarations qui ont été faites dans un passé immédiat, on comprendra vite que depuis le début des négociations avec la F.C.E. la Fédération s'est toujours tenue sur ses gardes. En effet, en octobre 1989 "on avait déploré le manque de bilinguisme de la part de la F.C.E. Une semaine plus tard, le président de la Fédération démentait le fait que les réunions de la F.C.E. se tenaient en anglais. Le 7 novembre suivant on constatait une légère amélioration du bilinguisme. On sait toutefois qu'il y a encore du travail à faire. Le 6 février dernier on avait affirmé que la F.C.E. ne respectait pas ses engagements envers les étudiants francophones." De plus, une vingtaine de jours plus tard Donald Aubé, président de la Fédération, affirme à titre personnel: "De dire que la Fédération se perdait en sortant de la F.C.E. est faux, la Fédération ne souffrira pas de se retirer d'un mouvement qui ne connaît pas ses membres et ne sait pas les représenter."

A peine un semestre plus tard, voilà que le directeur des Affaires externes décide de faire volte-face préchant les bienfaits d'une association avec la F.C.E. On pourrait comprendre qu'un nouveau vice-président soit de son propre chef arrivé à la conclusion. D'autant qu'il avait décidé de ne pas demeurer fidèle à la traditionnelle ligne de conduite. On comprend cependant difficilement que M. Roy ait appuyé cette prise de position. Que s'est-il passé lors du voyage de Moncton à Ottawa pour faire en sorte qu'il ait pu renier de façon si catégorique deux années d'opposition à la F.C.E.?

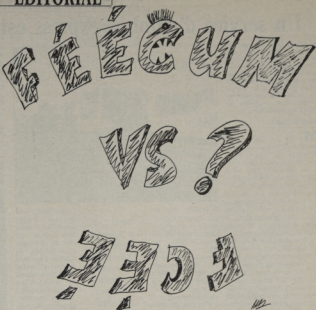
Seul un membre de l'exécutif de la Fédération l'inséparabilité et le manque de certaines informations en ce qui a trait au dossier de la F.C.E. l'auraient incité, en début de mandat, à adopter une ligne de conduite énoncée au cours du mandat précédent. Cependant les diverses rencontres avec les dirigeants de la F.C.E. l'auraient graduellement amené à réviser sa position. Il est curieusement impossible de savoir qu'elle est la nature de la prise de position de ce vice-président et quelle ligne de conduite le conseil exécutif a adopté depuis son retour d'Ottawa.

Le service à la population étudiante serait-il un moyen d'accéder un jour, qui n'est peut-être pas si lointain, au prestige d'une éventuelle carrière politique. On sentait porté à le croire. D'ailleurs, dans sa chronique du 25 septembre dernier Tante Berthe indiquait: "Encore une fois, il ne faudrait surtout pas frustrer les policiers et les gens influents. Très mauvais pour la recherche d'un emploi et la fonction publique." Si à l'époque le commentateur était précoce l'initiative de M. Roy a mené tout droit à la consécration définitive de la clairvoyance du chroniqueur. Et l'on sait maintenant qu'il en aurait fallu peu pour que M. Roy touche un salaire de plus de 30 000 \$ au terme de son séjour à l'Université de Moncton. On s'est que seulement sept voix plus auraient donné entièrement raison aux propos de Tante Berthe.

Selon un article de la journaliste Pascale Poulin, M. Roy aurait posé sa candidature à l'un des autres membres du conseil exécutif. On est alors en mesure de se poser de sérieuses questions quant à la communication interne de notre propre Fédération qui semble se soucier beaucoup trop des imperfections du voisin. Sans excuser l'incident, on devrait au moins s'interroger sur le sens de constance de la part des membres de la Fédération et ce, même au détriment de l'ambition personnelle de certains d'entre-eux.

Le désir qu'a la Fédération de briller sur la scène nationale est sans doute louable, encore aurait-il fallu tenter de le satisfaire adéquatement et avec une certaine dignité.

L'avenir nous dira si vraiment le directeur des Affaires externes avait les intérêts de la Fédération à cœur. En effet en février prochain un nouveau poste sera ouvert, celui de représentant au niveau national de la F.C.E.-N.B. Si vraiment M. Roy voulait une représentation plus remarquée sur la scène nationale il aura la sagesse de se présenter à ce poste. S'il était simplement à l'affût d'un emploi, il négligera de se porter candidat. □



BILLET D'HUMEUR



Manon POCHE

Le français prend un sale coup

Sans doute êtes-vous comme moi, stupéfait quant à la nouvelle de la suppression des cours de français à l'Université. Une nouvelle plus que surprenante, elle est désastreuse, surtout lorsque l'on sait que les professeurs se plaignent constamment du niveau du français de leurs étudiants. Plus décevant encore, on apprend que cette mesure est prise en raison de difficultés financières. En effet le Secrétariat d'État ne prévoit pas renouveler la bourse de 450 000 \$ qu'il accordait à l'Université de Moncton pour l'enseignement des cours de français 1875 et 1876. Déjà en 1991, le Secrétariat d'État a accordé cette bourse avec beaucoup de réticence. Et l'Université ne peut faire face au coût de ces cours.

Qu'advient-il du barème établi par le Sénat académique «réglementant la correction des travaux»? Si les étudiants qui avaient besoin de ces cours pour pouvoir améliorer leur niveau et éviter d'accumuler des E à leur dossier, ne peuvent plus les prendre, que leurs restes à faire? Plier bagages?

Le fait qu'une telle mesure soit annoncée en plein milieu d'une année universitaire en découragea sûrement plus d'un, qui préfère se tourner vers une autre université lui offrant les cours dont il a besoin. Ou alors peut-être préférera-t-il, à défaut de ne pouvoir s'exprimer correctement en français s'inscrire dans une université anglophone? Les francophones de la région prennent ici un sale coup!

LE FRONT

Directeur
Elienne ALLARD
Rédacteur en chef
Manon POCHE
Rédactrices adjointes
Manon POCHE
Rédactrices sportives
Anick LUSIER
Montage par ordinateur
graphique (Michel Sabourin)
Photographies
Normand CHAREST
Stéphane HOPPER
Correcteurs
Annie PICARD
Jean-Pierre BÉGIN
Jean-Philippe NAJOIE
Cartoniste
Suzette GAGNON

Lineur
Marc LACOURSIÈRE
Vendeur de publicité
Gilles SAVOIE
Dactylographe
Berline LUSIER

Le Front est un hebdomadaire publié par la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton, 155 rue de la Université, Université de Moncton, N.B. E1A 3E9. Téléphone: 854-4028.

Le magazine est fait par graphisme, Moncton, N.B. E1A 3E9. Téléphone: 854-2527 ou 854-8400 ou 855-0805. L'impression est faite par Web Atlantic Ltd., 30 rue MacDonald, Moncton, N.B. E1A 3E9. Téléphone: 852-8980. Tous les articles et renseignements doivent être soumis au plus tard le vendredi à 15h00 pour publication la semaine suivante.

Dans les articles présentés, l'opinion de l'auteur n'est pas nécessairement celle du Front. Les articles sont soumis à la responsabilité de l'éditeur du Front. Le Front ne se rend pas responsable des erreurs parues dans l'écrit ou que le Front, responsable est tenu pour responsable de ces erreurs. Les lettres ne doivent pas excéder 300 mots.

LE FRONT
VOTRE JOURNAL ÉTUDIANT
QUI VOUS INFORME!

C'EST VOUS QUI LE DITES...

VOYONS-DONC

Monsieur Girouard, Suite à votre lettre parue dans Le Front du mercredi 5 novembre 1991, j'aimerais vous faire part de mes commentaires.

1) Je ne crois pas que Monsieur Martin Bégin (car c'est son nom) ait voulu «ridiculiser les efforts de l'Université de Moncton pour honorer des

individus, comme vous l'écrivez. Je suis même entièrement d'accord avec lui! Pourquoi nommer le CPKS du nom d'un politicien? Le CPKS est le Centre de l'Éducation Physique et des Sports. Pas le Centre de l'Éducation Politique et Social!

L'honorable Louis J. Robichaud mérite que l'U de M l'honore: il a contribué à sa

naissance. Pas à son développement sportif! Il aurait été plus juste de nommer la Faculté d'administration, l'École de Génie ou une bourse de mérite en son nom. Au lieu de dire: Bourse de mérite de 5000 ou pourrait dire «Bourse Louis-J. Robichaud».

2) Vous affirmiez que Monsieur Martin Bégin «était, il y a six mois, un des meilleurs journalistes du Front» et qu'il «produisait des articles d'une qualité remarquable, armé d'un style journalistique impressionnant». Si on fait un calcul rapide, il y a 6 mois, vous venez de quitter le poste de directeur du Front. Serait-ce que, depuis votre départ, il n'a plus ces qualités? Que son style a atteint les bas-fonds de «l'ordinaire»? Que ses qualités journalistiques sont disparues, lors de votre départ? Serait-il, Monsieur Girouard, un incomplet? Ces questions, Monsieur, je me les pose. Faut-il que je pose la question à Monsieur Martin Bégin? «Martin, qu'arrive-t-il à ton style? Faudrait-il que tu retournes suivre le cours de Journalisme Écrit? J'aimerais préciser, Monsieur Girouard, que les propos de M. Martin Bégin, ont été écrits dans une chronique de la page éditoriale. Dois-je faire un dessin? Je terminerai en espérant que je n'aie pas tombé dans le jeu de monsieur Girouard en écrivant cette lettre.

F. LeBlanc étudiant Lecteur du Front

NON À LA COMMERCIALISATION

J'ai appris, à mon grand étonnement, que le Front et CRUM trouvent que je suis une personnalité Moosehead, maintenant. C'est vraiment mal me connaître.

En effet, j'ai beaucoup de mal à voir mon nom associé à un produit commercial. J'aurais aimé être insulté si on m'avait nommé personnalité Coca-Cola, personnalité Coke Flakes ou personnalité Imperial Tobacco Ltd. Je refuse donc catégoriquement la position de porte-étendard pour Moosehead, qu'on m'impose. Ni le Front, ni CRUM, ni Moosehead, ni personne d'autre n'a même pensé à me demander mon avis sur la question. Je tiens donc à ce que vous me retiriez cet honneur (d'honneur). Mais ne perdez pas espoir, je suis certain qu'il y a de nombreux autres étudiants qui seraient ravis du titre de personnalité Moosehead de la semaine. Cependant, si ces personnes sont les ambassadeurs de l'Université de Moncton, en tant que membres de ses équipes sportives, c'est vraiment déplorable.

Joli Bourgeois membre de l'équipe cross-country Université de Moncton

COMMENTAIRE



Mesmin PIERRE

Un coup...c'est tout

C'est sans prétention que je vous écris ces lignes. Je vous ramène donc quelques semaines en arrière. Vous vous souvenez certainement des événements de la dernière joute de notre équipe de soccer. Elle s'était déroulée sous une pluie assez froide. Sur un terrain des plus perdriques. Devant une foule considérable. Cette joute a connu une fin prématurée à cause d'une action jugée anormale dans l'histoire du soccer de ce côté du pays.

Pour aller droit au but, je fais allusion au geste de Fabien Mvogo envers l'arbitre Gary Worrall. Oui, oui, vous savez! C'est l'affaire du coup de tête. C'est fini me direz-vous? Non, ce n'est pas fini. J'ai appris de source sûre, que ce cas de le Mvogo se retrouvera probablement sur un des bureaux de la FIFA (Fédération internationale de football association). Que M. Mvogo sera certainement suspendu de l'Association des sports inter-universitaires de l'Atlantique (Asia) et que Soccer Canada en fera autant. La FIFA, c'est l'organisme qui régit le jeu au monde tout ce qui concerne le soccer, sport commercialement appelé football dans tous les pays du globe sauf en Amérique du Nord. Pour vous donner un exemple concret de la hiérarchie de ce groupe, disons que la FIFA est l'équivalent du Conseil des gouverneurs de l'Université, Soccer Canada, le bureau du Doyen de votre faculté, et Asia, le directeur de votre programme.

Imagions maintenant un petit scénario où, suite à divers accords, vous en venez à une boucledue avec un de vos profs. Ce dernier se plaint auprès du directeur du département et le dossier se rend jusqu'au Conseil des gouverneurs. De deux choses l'une. Soit que les divers paliers subalternes au Conseil sont compétents, soit que le Conseil n'a rien à faire.

En fait, la FIFA ne devrait même pas se prononcer sur le cas de M. Mvogo. Il est du rôle des organisations régionales de résoudre ce conflit. Au Québec, il n'est pas rare de voir des arbitres se faire réprimander physiquement par un joueur, un entraîneur ou simplement d'une sanction maximale imposée au joueur ou à l'entraîneur fautif est normalement une suspension d'une année avec l'obligation de passer devant le Comité

de discipline qui vous rappelle qu'il n'est pas bien de frapper un arbitre. Et tout ceci ne dépasse pas les frontières de cette province. C'est donc dire que le cas Mvogo a pris une ampleur démesurée.

Autre chose, je comprends mal que l'Université délaissée son joueur de la sorte. Peu importe ce qui arrivera, elle doit défendre son joueur comme il défendait les couleurs de l'U de M lors de cette partie et comme il le fait toujours fait lors des joutes précédentes. Quand un joueur de l'équipe de soccer recourt à un coup c'est en portant les couleurs de l'U de M et quand il en donne un c'est aussi en portant ces mêmes couleurs.

Le geste de Mvogo est défendable, il est le résultat d'une frustration suite à des injustices répétées contre l'équipe de l'U de M. Souvenez-vous des nombreux cartons rouges décernés sans raisons aux joueurs l'année dernière. L'exposant de Pierre Blanchette après avoir fait un commentaire débile obligeant à un juge de touche. Pourtant, les joueurs anglophones ne se gênent pas pour en faire état aussi sans toujours recevoir la foudre de l'arbitre. Et c'est là que doit se faire tout le débat. Comment se fait-il qu'un arbitre se permet de dire aux joueurs francophones «Don't speak french on the fields» sans qu'on ne lui impose des sanctions pour avoir tenu de tels propos? Comment se fait-il qu'un arbitre aille voir l'entraîneur de l'équipe adverse après le match et que ces derniers rigolent entre eux tout en se donnant des tapes dans le dos? Ce sont là des éléments de frustrations pour un joueur et une équipe. Et frapper un arbitre dans une joute de soccer, c'est répondre à ces injustices et ces insultes pour apaiser sa frustration.

Le soccer est un sport où l'arbitre est un joueur, car quand le ballon le touche, le jeu continue. Presque tout est laissé à sa discrétion contrairement au hockey, sport où l'on assiste d'ailleurs à de nombreuses batailles. Et comment s'obstiner la bagarre à la joute de football entre joueurs et supporters dernièrement à Mount Allison. Que fera-t-on de la violence dans les sports? Chose certaine, il faut s'en tenir à ce qui concerne Fabien Mvogo, mais pas de façon démesurée. Et surtout, il ne faut pas faire de ce monsieur un cas.

LES IMPERTINENCES

Martin BÉGIN

Moncton a son stade olympique!

D'abord et avant tout, je tiens à souligner que le texte au-dessus est rédigé selon la technique du billet d'humour. Autrement dit, chers lecteurs et lectrices, ça veut dire que vous ne devez pas tout prendre au sérieux que j'ai écrit pour du «cabo», il paraît que je n'ai pas été assez clair à ce sujet, il y a quelques semaines.

Ça commence à devenir une habitude, mais j'avais prévu vous parler d'un sujet, cette semaine, mais je ne l'ai pas. Voyez-vous, le directeur des affaires externes de notre chère Fédération étudiante, a eu l'idée, il y a une dizaine de jours, de se présenter à la vice-présidence de notre chère Fédération Canadienne des étudiants-e.s. Cette même FCÉ qui s'il te plaît à lapider, en compagnie des trois autres moqueries de l'avenue Massé, il y a à peine quelques mois.

Toutefois, certains membres de l'exécutif de la sacro-sainte Fédecum m'ont convaincu du bien-fondé de la démarche. Fin des précisions.

Jeu dernier, sur le campus, il est arrivé un petit «incident technique» dans un édifice, dont l'histoire commence à ressembler à une saga.

Parlant de saga, tout le monde connaît bien celle du stade Olympique de Montréal. Ce sympathique bol de béton glissant qui a été parachevé une bonne douzaine d'années après la date prévue ne cesse de faire parler de lui en raison du nombre faramineux d'incidents qui s'y sont déroulés depuis qu'il a ouvert ses portes. On pourrait ajouter que ces accidents de parcours ont prouvé de façon incontestable l'efficacité des tolleries et la loi de la gravité.

À un public moins cultivé, j'ajouterais que cela veut dire qu'un vent fort déplace les objets et qu'un objet quelconque (exemple: une poutre) a tendance à être retenue vers le

sol. Or, il semble que la communauté monctonienne possédée, elle aussi, un tel bijou d'architecture. Des recherches seront d'ailleurs bientôt effectuées, question de savoir si Roger Tassilbert n'a pas fait un séjour en Acadie il y a quelques dizaines d'années.

De quoi parle-t-on? De l'aréna J.-Louis Lévesque, bien sûr. Non pas que le toit ou les colonnes du vénérable amphithéâtre se soient effondrées, mais bien parce que le destin a trouvé un moyen encore plus original pour frapper.

Voici donc que l'explosion de deux tuyaux reliés au système de réfrigération (encore lui!) viennent de forcer la fermeture de l'aréna pour deux ou trois semaines. Les causes de ce bris commencent à être expliquées, mais il semblerait que des témoins aient aperçu une voiture «spéciale K» de couleur bleue avec des gyrophares sur le dessus, tout juste avant l'explosion. L'escouade WST enquête là-dessus.

Deux ou trois semaines, ça ressemble un peu à la chanson qu'on nous a chanté l'année dernière, quand le système de réfrigération (lui, oui) avait été refait à neuf. À tous les «freshmen» et ceux qui souffrent d'annuel, je rappelle que le «nid des Aigles» avait été fermé jusqu'au mois de décembre, soit pour un bon quatre mois, trois de plus que prévu.

Toutes les phrases célèbres, allant de «heureusement que le ridicule ne tue pas» à «Cela n'arrive qu'une fois» ont été dites et toute autre trouvaille serait susceptible de se mériter un prix littéraire.

Pendant ce temps, la Régie des installations olympiques, qui se présente pignon sur rue dans le gros tas de béton dont on faisait mention en début de texte, songe sérieusement à

SUITE EN PAGE 10



Attention ! Attention !

C'est votre dernière chance pour participer avec le char allégorique de la parade du Père Noël. La parade aura lieu le samedi 23 novembre 1991. Pour plus d'information appelez aux bureaux de la Féécum et demandez pour Victor.

Bureau : 858-4484 ou sur le campus
858-4820

Venez vous amuser!

CONCOURS DE LOGO

La Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton et la direction du carnaval d'hiver aimerait profiter de l'occasion pour annoncer un concours de logo. Cet hiver verra le retour du carnaval permettant la participation de tous(tes) les étudiant(es) et les associations étudiantes.

Dans ce même sens, la direction du carnaval est à la recherche d'un logo indicatif de l'environnement universitaire et hivernal ainsi que les activités d'hiver. Les règlements du concours sont les suivants:

- 1) Les étudiant(s) impliqué(s) devront être inscrit à temps plein à l'Université de Moncton.
- 2) Le plagiat est interdit.
- 3) Le concours débute le 1er novembre 1991.
- 4) La date limite de la remise du logo sera le vendredi 29 novembre 1991 à 16h à la Féécum (S.V.P. veuillez indiquer le nom et le numéro de matricule de chaque participant).
- 5) Le dévoilement de la personne ou l'équipe gagnante aura lieu le mercredi 4 décembre à 15h30 lors du lancement du logo.
- 6) La personne ou l'équipe gagnante recevra un prix de 100 \$.
- 7) Chaque personne ou l'équipe gagnante est limitée à une seule participation.
- 8) Le comité de sélection se réserve le droit de la décision finale de la/les personne(s) gagnante(s).

si vous avez des questions ou des commentaires concernant le concours, s'il vous plaît me contacter, Steve Saher, le coordinateur du carnaval d'hiver 1992 au 858-4545.

CENTRE ÉTUDIANT

Le dossier du Centre Étudiant avance à grands pas. Les éléments de base c'est-à-dire le pub, services aux étudiants, salle multi-fonctionnelle et la Féécum s'y trouveront comme exigé par l'assemblée générale de la Féécum. Une entente de financement entre l'Université et la Féécum est pratiquement conclue. En gros, cette entente stipule que le manque à gagner, qui sera d'environ \$ 1 M, sera la responsabilité égale de la Féécum et de l'Université. De plus, une entente de gestion des services du pub et de la salle multi-fonctionnelle est présentement négociée. Le début des constructions est prévu pour avril 1992. C'est au Conseil des Gouverneurs du 7 décembre prochain que la décision sera prise. Pour plus d'information, le point «Centre Étudiant» se trouve à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale de la Féécum, le 27 novembre prochain à 13h30 au local 163 Jacqueline Bouchard.

Assemblée générale
de la Féécum
le 27 novembre 1991
à 13h30
163 J. Bouchard

ORDRE DU JOUR

VÉRIFICATION DU QUORUM
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 SEPTEMBRE '91
AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS VERBAL
RAPPORT DU PRÉSIDENT
BUDGET
CENTRE ÉTUDIANT
FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTS
ET ÉTUDIANTES
AUTRES
CLÔTURE

FEÉCUM

LES COURS SERONT ANNULÉS

C'EST VOUS QUI DÉTÈS...

REMORQUAGE INDÉSIRABLE

Il demeure à la résidence LeFebvre du Centre universitaire de Moncton. Un certain nombre de résidents ont été touchés par la distribution des prix de vos agents. En effet, plusieurs d'entre elles ont reçu des billets d'avertissement sur le pare-brise de leur voiture leur disant que, la prochaine fois, ce serait un service de remorquage qui les «récupèrerait» pour s'être entremises dans des endroits non-désignés à l'arrière de la résidence. Et bien, moi en une autre résidence, nous avons même reçu un «honneur»: nos voitures respectives ont été remorquées. Ce qui me choque le plus, c'est que j'ai dû chercher pendant certains temps avant de savoir que mon auto avait été remorquée. Quelle marque de civilité de la part de vos agents de faire remorquer la voiture de deux résidents, sans avoir au moins pris la peine de faire une annonce générale dans les chambres de la résidence? C'en est éblouissant!

Ma voiture n'était pas stationnée dans un endroit qui gênait la circulation ou dans un endroit non-désigné, mais elle était

«trop près» de l'entrée du stationnement. D'après les règlements de l'Université, il n'y a aucun espace de stationnement réservé pour quiconque, sauf pour les personnes handicapées et la directrice de la résidence LeFebvre.

Bat-on qu'on veut tellement peu aux yeux de l'U de M qu'on ne peut même pas avoir quel-ques espaces de stationnement réservés à notre usage?

Vous devez bien savoir que les filles qui habitent la résidence doivent laisser leur voiture quelque part. Le stationnement situé à l'arrière de la résidence est envahi par les gens qui doivent se rendre à leur faculté ou à la bibliothèque. C'est très frustrant pour nous. Nous avons quand même un statut différent des autres personnes fréquentant le campus. Nous ne sommes deviens pas le fréquenter, mais nous y vivons aussi. Les autorités devraient bien prendre ce point en considération.

En parlant d'autorité, l'estime que le remorquage fait à ma voiture n'a pas seulement été un abus de pouvoir de la part de vos agents, mais aussi un peu très mal utilisé! Je ne suis pas le seul à avoir subi ce remorquage. 142,80 pour qu'on me ramène ma voiture. Vous avez déjà déboursé suffisamment pour mes frais de scolarité et mes frais de résidence, mon budget étant un peu serré. Il est maintenant effroyable suite à ce fameux remorquage. Je ne suis pas d'accord pour payer moi-même le manque d'organisation du Centre universitaire de Moncton. Il serait temps que quelqu'un fasse en sorte que les résidents puissent avoir un espace de stationnement à l'arrière de la résidence.

Si je suis bien les politiques établies, c'est donc dit que la prochaine fois qu'il y aura une place d'espaces de stationnement disponible à la résidence, je devrais aller me stationner sur le Mountain Road et ensuite prendre un taxi pour venir me coucher à la résidence! Intelligent, n'est-ce pas?... C'est pourtant ce que vos méthodes barbares préconisent. De cette façon, ça nous coûterait pas mal moins cher!

A bon entendeur, salut!
Résident/étudiant vif,
Gisèle Lavoie

P.S. Peut-être que le numéro de ma plaque d'immatriculation m'a aussi porté préjudice: il commence par B.A.D. Je devrais peut-être songer à le faire changer pour MAD???

Assemblée Générale
le 27 novembre

Memramcook, nos voil...

CHRONIQUE POLITIQUE

Crise du mois d'octobre

Nicky RICHARD

Il y a plus de 21 ans déjà, les actes du Front de libération du Québec (FLQ) ont secoué la nation canadienne. Les membres de cette organisation clandestine — vouée à l'indépendance — ont enlevé, en octobre 1970, deux personnalités politiques importantes: James Cross et Pierre Laporte. L'assassinat du ministre québécois Pierre Laporte a totalement discrédité le FLQ qui avait auparavant un appui relatif mais néanmoins existant au sein de la population québécoise. Qu'est-ce qui explique les événements d'octobre 70?

Les causes de la crise d'octobre peuvent se résumer en quatre aspects: l'idéologie du mouvement, la personnalité des leaders, le contexte social et le climat politique de l'époque.

OCTOBRE 70
Le 5 octobre 1970, le diplomate britannique James Cross est enlevé de demeure. Une cellule du FLQ — Libération — assume la responsabilité et pose ses conditions aux gouvernements. Alors que des négociations se poursuivent sans trop de succès, une deuxième cellule du FLQ — Chénier — enlève le ministre québécois de l'Immigration, Pierre Laporte. Les nombreuses fouilles policières sont infructueuses. Dans la nuit du 15 au 16 octobre, le cabinet fédéral décrète la loi des mesures de guerre. Cette loi rend le FLQ illégal, donne

à travers grande marge de manœuvre aux autorités et suspend les libertés civiles. Le samedi 17 octobre, Pierre Laporte est assassiné et les policiers découvrent le corps peu de temps après.

Les enquêtes portent leurs fruits et le 3 décembre: on découvre le repaire de Cross. Ce dernier est libéré et ses ravisseurs fuient à Cuba. Le 28

SUITE DE LA PAGE 5

Un tour de promotion est prévue pour cette série: elle débute mardi (19 novembre) à Wedgport, en Nouvelle-Brosses, et se terminera au Carrefour de la mer, à Carleton Place, le 12 décembre prochain. Les clandestins de la région auront la chance de voir l'Académie de la mer au Palais Cristal de Dieppe le 25 novembre prochain. Les adeptes du cinéma pourront voir la série à la fin du mois de mars à la télévision de Radio-Canada Atlantique. Le reste du pays n'a cependant pas été oublié. L'Académie de la mer sera diffusée en prime time l'été prochain.

décembre, Paul Rose est arrêté et plus tard condamné pour le meurtre de Laporte. Environ 30 autres feuillets ont purgé des sentences en prison en relation avec les délits d'octobre.

Climat socio-politique
L'événement explicite le plus important d'octobre 70 est la conjonction politique. Depuis son réveil au début des années 60, le nationalisme québécois a été, à maintes reprises, refoulé par l'établissement canadien. La venue d'un fédéraliste aussi fort que Pierre Elliott Trudeau à la tête du gouvernement fédéral en 1968 créait davantage le fossé entre Québec et Ottawa.

La victoire de Robert Bourassa en avril 1970 a servi de catalyseur au Parti québécois de René Lévesque, qui a seulement remporté sept sièges avec plus de 20% du vote populaire! Selon plusieurs feuillets, les réseaux démocratiques étaient bloqués et il fallait prendre les armes pour se faire entendre.

Notons que c'était l'époque Peace & Love et une période de grande contestation sociale. Les jeunes étudiants se multipliaient à travers le monde. Cette classe étudiante — jeune et nombreuse — a été connue sous le nom de Baby Boomers. Elle était scindée des réseaux du pouvoir en dépit de son poids démographique. La fraternité et la solidarité ne manquaient pas durant cette période.

LEADERS ET IDÉOLOGIE

Les leaders du FLQ ont eu une incidence considérable quant à la direction du mouvement. Pierre Vallières a conforté une tendance gauchiste et pro-révolution au FLQ. Toussaint, les réels dirigeants des cellules

du FLQ étaient Jacques Lanthier (Libération) et Paul Rose (Chénier). C'est le cran de ces deux personnalités qui a donné la saveur à la crise d'octobre. Le premier impatient d'agir, l'autre davantage réfléchi, leurs personnalités ont certes eu une incidence sur la tournure des événements.

L'idéologie feuillette, dès ses débuts, était encline à la violence. Attentats à la bombe, vols de financement et manifestations sont les moyens privilégiés par le FLQ pour atteindre son but: l'indépendance totale du Québec. Depuis ses débuts, la violence du FLQ a connu une escalade continue. N'y aurait-il pas eu un effet d'entraînement et de sentiment de non-retour chez les premiers feuillets?

La notion de révolution sociale — autre but du FLQ — renvoie également à l'utilisation de la violence. L'implantation d'un nouveau système et l'écroulement de celui en place ne passent-ils pas nécessairement par la violence? Selon les feuillets, la révolution tranquille en était venue au point où elle perdait son caractère pacifiste, voire passif. On voulait justement accélérer l'air de ces changements.

Après plus de vingt et un ans après, les événements d'octobre sont toujours dans la mémoire des indépendantistes. La leçon qu'il aurait voulu donner Trudeau au Québec n'a pas marché. Le nationalisme québécois renaît encore aujourd'hui sans qu'il ne dégénère en violence. La fragilité de la démocratie a été prouvée en octobre 1970. La stratégie des années '90 en est une toute autre.

MESSE DE MINUT

POUR LES ÉTUDIANT(E)S

LE SAMEDI 7 DÉCEMBRE
À NOTRE-DAME D'ACADIE

CÉLÉBRATION SPÉCIALE DANS LA NUIT
AVANT LA SESSION D'EXAMEN

UNE TRADITION À L'UNIVERSITÉ DEPUIS SA FONDATION ... À L'APPROCHE DE NOËL

RECEPTION ET MUSIQUE SUIVront AU SOUS-SOL.



Le papier devient indigeste - Rapport Stuart Smith -

Lecteur fidèle du Front, j'ai parcouru le reportage de Gilles Goguen (Le front, 24 octobre 1991) sur le rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement universitaire au Canada ainsi que l'interview de M. Watine avec beaucoup d'attention.

Le rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement universitaire au Canada, déjà connu sous le nom de «rapport Smith», est venu s'ajouter à une interminable série d'analyses du système universitaire canadien. Bien que je ne partage pas l'optimisme modéré que le recteur exprime déjà à l'égard de ce rapport (Hebdo-Campus du 17 octobre 1991), je concède que M. Smith a au moins le mérite de rappeler encore une fois aux instances gouvernementales leur responsabilité à l'égard des universités, des universités francophones en particulier. Mais comment peut-il simultanément exprimer cette opinion et soutenir qu'en général le sous-financement n'est pas le «principal problème des universités»? Peut-on être d'accord, dans notre coin de pays, avec une telle opinion? Cette ambiguïté fondamentale du rapport ne vient-elle pas plutôt confirmer les pronostics sombres de la fin de notre siècle quant au financement de l'enseignement post-secondaire et une autre indication du retrait progressif du gouvernement en ce qui a trait à ce financement?

Tout rapport présente inévitablement les thèses de ses commanditaires — et ce rapport n'est pas caractérisé par une objectivité intellectuelle exemplaire! Puisque le gouvernement veut se retirer davantage du financement post-secondaire, il faut d'abord dire au rapport que l'Université se

porte bien, puis que nous faisons trop de recherche — au point de négliger l'enseignement — pour ensuite miser justifier les coupures de budget de l'Université, et pourquoi pas, celles des grands conseils de recherche. Avons-nous besoin de ce genre de rapport? Il y a quelques siècles on donnait aux peuples affamés des jeux (et des lions) au lieu de pain — maintenant on donne des rapports plutôt que du financement crédible et des politiques intellectuellement acceptables. Qui peut «valer» ce genre de rapport? Décidément, le papier est devenu bien indigeste dernièrement... Le commissaire Stuart Smith, ancien président du Conseil des sciences du Canada, a drôlement changé son fusil d'épaule — le rapport, mis à part ses répétitions et ses vœux irréalistes ou certainement contradictoires, n'est qu'un autre rapport parmi tant d'autres. D'ailleurs dans son avant-propos, le président de l'AUC prend la peine de préciser que des opinions qu'on y trouve ne représentent pas nécessairement... Espérons seulement que le gouvernement ne se jetera pas trop vite sur les conclusions financières du rapport. Avons-nous vraiment trop d'argent à l'Université de Moncton? Faisons-nous vraiment trop de recherche?

Ensuite la problématique enseignement versus recherche à l'Université est très mal cernée dans ce rapport, à mon regret. Il aurait plutôt fallu insister sur la nature de l'enseignement et l'excellence de son contenu. Il fallait plutôt dire comment rendre opérationnelle la relation entre l'enseignement et la recherche. Il fallait en somme aborder lucidement un des phénomènes caractéristiques des années 1980, soit l'ar-

rivée massive d'une forme de recherche-développement qui ne s'appuie pas sur les études graduelles. Il s'agissait enfin de rappeler de façon plus claire que la notion de 2e cycle comprend également une forme d'enseignement où la recherche, par sa nature et son excellence, a une place importante. Et pourtant les analyses externes et internes sur le sujet

abondent. La Commission Smith aurait pu s'appuyer davantage sur cette documentation facilement disponible. La mission de l'Université demeure la transmission des connaissances par l'excellence dans l'enseignement, mais aussi la relation des connaissances nouvelles par l'excellence en recherche. On ne doit pas oublier non plus que la formation à par

la recherche est un des objectifs des études graduelles et que cette formation fait partie de l'enseignement. Ceux qui visent à déposer la recherche de l'enseignement au niveau graduel ne font qu'apporter de l'eau au moulin du gouvernement. Le modèle qui les intègre n'est-il pas plus logique?

Christophe Jankowski
FSR

ÉCOLE DE DROIT UNIVERSITÉ DE MONCTON

- Vous achetez vos études universitaires. Vous voilà arrivés à une étape importante de votre vie.
- Vous désirez une carrière stimulante et diversifiée.
- Vous estimez que le temps consacré à vos études est un bon investissement.
- Avez-vous pensé au droit?
- Avez-vous pensé à la common law en français?

Pour plus de renseignements sur les programmes de common law en français ou sur les conditions d'admission, vous pouvez communiquer avec Denise Sorette (épouse au recrutement) ou avec Pierre Foucher (Vice-doyen) en composant le 858-4564 ou en passant au pavillon Landry.



ENSEIGNER À L'ÉCOLE DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON, POUR MOI, C'EST PARTICIPER À LA FORMATION D'AVOCATS ET D'AVOCATES QUI OFFRIRONT DES SERVICES JURIDIQUES EN FRANÇAIS. C'EST TRAVAILLER À L'ÉDIFICATION D'UNE SOCIÉTÉ OÙ LES ACADIENS ET LES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC PRENDRONT LA PLACE QUI LEUR REVIENT!

Marie-France Albert B.A. (Moncton); M.A. (Ottawa); LL.B. (Moncton); Certificat en rédaction législative; en rédaction de thèse de maîtrise (Ottawa)

EFRT À LA RECHERCHE D'AGENTS DE PUBLICITÉS

Le Front est à la recherche de trois personnes intéressées à vendre de la publicité auprès des entreprises de la région.

Exigences:

- Étudiante du Centre universitaire de Moncton
- Bonne connaissance du français et de l'anglais
- Bonne esprit d'initiative

Salaires:

- Commission, 15% des ventes

Les personnes intéressées sont invitées à venir déposer leur candidature aux bureaux du Front, situés dans la maison de la Fédération avant le 29 novembre 1991. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Elienne Allard au 858-4526

Kashtin: du Rock & Roll Inoui S.V.P.

MICHEL LALIBERTÉ

Début de soirée friquée, vents légers accompagnés de la première visite de Dame Nature revêtue de sa nouvelle toile

blanche. À long terme, du beau temps avec le passage d'une tornade tant attendue. Probabilité de satisfaction 100 pour cent. Pour une fois, les prévisions ne se sont pas gourées:

après le calme... la formation montagnaise Kashtin a frappé Moncton de plein fouet. Une brisée d'enfer. Quelle intensité! Quelle chaleur! Quel ravage! Ils ont été plus de 1000 à braver les intempéries afin de participer à cette fête, samedi soir dernier, au Moncton High School. Un événement culturel riche en son et en couleur. Un spectacle comme on en voit rarement. Une performance digne d'une réputation enviable. Des numéros à trouver preneur chez tous les mélomanes présents. Un charisme accueillant. Un rythme soutenu... Ouf.

«Inoui, c'est la fierté de partager qui nous anime. Inoui c'est également une danse», a expliqué Florent Volant pour faire un lien entre leurs créations artistiques et leur fierté d'être Montagnais. En plus de partager une parcelle de leur culture par l'entremise de danses et d'expressions montagnaises, Kashtin a aussi charmé avec de la musique d'ailleurs. Neil Young, Bob Dylan, les Beatles sans omettre l'immortel John Lennon.

Un duo du tonnerre qui épouse la simplicité comme décor, le torrent comme rythme. Kashtin, c'est la rencontre de deux artistes (Claude McKenzie et Florent Volant) aux styles bien différents. Deux styles qui se complètent à merveille. Kashtin, c'est aussi l'union de la crème musicale, des musiciens polyvalents de

haute gamme oeuvrant avec le plus grands des plaisirs. Tout naturellement.

La foule est répartie rassise, essouffée. Réactions de Kashtin quant à leur présentation et à l'accueil reçu? Aucune idée. Leur gérant de tournée, Annie Giguère, a balayé du revers de la main notre demande de rencontrer le groupe. Sans raison. Une deuxième fois cette année (Julie Masse). Dommage, ce fut la seule faille du spectacle.

Le succès montre remporté

par Kashtin s'inscrit dans une montée du nationalisme amérindien alors que les Premières Nations du Canada s'affirment de plus en plus.

En bout de ligne, et avec de l'honnêteté et de la tolérance de la part des Canadiens, les premiers balais du Canada Nations d'enfin leur place, une place qui leur revient de plein droit, avec le prestige et le respect qu'ils méritent. Le même prestige que Kashtin a atteint par le biais de leur musique. □



Association des comptables généraux licenciés du Nouveau-Brunswick

PROGRAMME 99

Comptabilité FA1

Mathématiques/Economie ME1

Economie EC2

Comptabilité intermédiaire FA2

Statistiques QM2

Comptabilité intermédiaire FA3

Comptabilité Analytique MA1

Informatique de Gestion MS 1

Finance FN1

Vérification AU1

UNIVERSITÉ DE MONCTON

CO 1001 et 1002

EC 1030 et ST 2653

EC 1020 et 1030

CO 2001

ST 2653

CO 2002

CO 3301 et 3302

IG 2601 et 2602 ou 2603

FI 2503 et 2504

CO 4101 et 4102

Les étudiants pourront se faire accorder des équivalences pour les cours figurant à gauche s'ils ont suivi ceux situés à droite. Les équivalences sont sujettes à être confirmées par le bureau régional - moyenne acceptable 65%.

Soyez compétitif. Devenez CGA



Si le domaine de la gestion financière vous intéresse, soyez

certain d'avoir ce petit quelque chose de plus. Ajoutez le titre CGA à votre diplôme et vous avez entre les mains les atouts les plus intéressants qu'un employeur peut désirer.

Les étudiants et étudiants CGA travaillent et étudient en même temps pour obtenir le titre CGA grâce au programme offert dans tout le Canada. Ceux et celles qui ont terminé ou non des études collégiales ou universitaires peuvent être éligibles à des équivalences. Une fois que vous obtenez le titre, vous disposez d'un statut professionnel incomparable.

Le programme d'accréditation CGA s'informe, ce qui vous place à l'avant-garde

d'une profession en pleine évolution. Ce n'est pas facile,

mais les bénéfices sont exceptionnels.

En gestion financière, en comptabilité administrative, en administration publique ou en exercice en cabinet privé, ayez un avantage compétitif.

CGA! Prêts pour l'avenir! Pour de plus amples renseignements, écrivez à: L'Association d'éducation des Comptables généraux licenciés de la région de l'Atlantique, C.P. 5100, 236, rue St-George, Moncton (N.B.), E1C 6R2 ou composez le (506) 857-2204. Vous pouvez aussi contacter Roger Bourque, cga, Ronald Bourque, cga, ou Efgbert McGraw, cga à la Faculté d'Administration.



L'Association d'éducation des Comptables généraux licenciés de la région de l'Atlantique Inc.

CINE-COULEURS

Le Mari de la coiffeuse: quand le charme tue

Marianne PIERRE

Je connais le talent de Patrice Leconte, c'est pourquoi j'attendais avec impatience de voir Le Mari de la coiffeuse. Leconte s'est tiré un intimiste et m'en fait les six derniers films, M. Hire et Le Mari de la coiffeuse. Dans M. Hire, Leconte tournait la relation égoïste entre deux voisins. C'était l'histoire de ce monsieur timide et fort étrange qui épiait sa voisine de façon malveillante et qui connut le bonheur de partager son amour. Dans Le Mari de la coiffeuse, c'est la vie d'Antoine (Jean Rochefort) qui depuis son enfance a une passion pour les coiffeuses. Il avoue à son père son désir d'en marier une. Pour une telle confession, Antoine reçoit une bonne gifle. Malgré la réticence paternelle, Antoine persiste et réalise son rêve qu'après années plus tard. Il épouse Mathilde (Anna Galiena) qui tient seule un salon de coiffure pour hommes.

La rencontre entre Antoine et Mathilde donne lieu à des scènes très comiques. Je ne croyais

pourtant pas que ce film allait être aussi drôle. Il en était même pour les danses d'Antoine dans le salon de coiffure et les divers personnages qui s'y rendent.

Autre aspect comique appréciable de ce long métrage, il ne faut pas négliger son côté charmant et personnel. Du charme, cette production en possède beaucoup. Autant sur le plan technique — des ralentis à vous faire fondre d'envie — qu'en ce qui à trait aux acteurs — Anna Galiena a un petit accent des plus charmants et un regard qui tue, c'est-à-dire séduisant.

J'ai dit personnel ci-dessus, car M. Leconte épargne son film des sorties de caméra pour se limiter à la pièce du salon de coiffure où l'on cerne très bien le désir des amoureux de se livrer à eux seuls. Comme l'a dit le personnage d'Antoine, «À vingt, la porte claqua et se referma sur nous».

Patrice Leconte aime parler de voyeurisme, car M. Hire et Le Mari de la coiffeuse ont comme personnage principal deux voyeurs. M. Hire était un voyeur. Antoine est aussi un voyeur, mais lui ce sont les seins qu'il aime chez une femme. Et il les observe dès que l'occasion se présente.

Mignon est Le Mari de la coiffeuse. Des acteurs bien dirigés et excellents dans leur rôle. Une histoire traitée de façon rafraîchissante. Une trame sonore digne de mention. Du charme. De l'esthétisme. De la grâce. Ces choses contribuent à l'idée que je me fais d'un bon film.

Or, pour avoir fait connaître le suicide à Mathilde à cause de sa crainte de voir Antoine se laisser d'être un jour, s'accorde un «à» à Patrice Leconte pour son film. Il doit comprendre, même s'il fait dire par Antoine que «la mort est jaune citron et sent la vanille», que c'est une issue trop facile pour amener à terme un film. Va.Q

LE SIDA:

C'est une question de vie ou de mort.

Pour de plus amples informations concernant le SIDA, veuillez communiquer avec le bureau de la Santé publique de votre localité.

Edmundston: 735-2065
Shippagan: 336-4795

Nouveau Brunswick
Santé et Services communautaires



À NE PAS MANQUER

► Le jeudi 21 novembre:

TECH PUB bière en fût en spéciale toute la soirée

► Le vendredi 22 novembre

MUSIQUE JAZZ et "Soft Rock" de 4h à 21h et "Rock & Roll" entre 9h à 2h avec "Donny and the Rebels"

► Le samedi 23 novembre

De 14h30 à 17h TWISTER'S vous présente les "Jammers"

► Le mercredi 27 novembre

PARADE DE MODE

SOIRÉE AMATEUR POUR ÉTUDIANTS

Commence le mardi 26 novembre

PRIX À GAGNER

1ER 150 \$ • 2E 100 \$ • 3E 50 \$

Pour de plus amples renseignements composez le 853-0520

Vous chantez ou faites partie d'un groupe, on vous attend tous les mardis au

■ TWISTER'S ■

BIG HOUSE: OU LE SIGNE DE LA DÉCENTRALISATION ROCK CANADIENNE

Daniel ROUCHAUD

Depuis plusieurs années, le Canada semble s'éloigner des scènes musicales typiques de Toronto, Vancouver et Montréal. On voit de plus en plus de formations qui proviennent de différentes provinces. La formation *Big House* est un excellent exemple de cette tendance. Originaires d'Edmonton, *Big House* a un son jeune, agressif et énergique inspiré par le rock and roll, le punk et le hardcore. Le style n'est cependant pas complètement hardcore ou punk. Il se classe confortablement dans le pop rock avec des touches d'Aoramiith et de Led Zeppelin.

En 1985, le chanteur Jan Ek et le batteur Sjoer Thordsson se trouvaient dans une formation punk, *Down Syndrome*. C'est de cette formation que naîtra plus tard *Big House*. L'addition du bassiste Craig Breakhouse et K.R. Broer en fera une formation complète.

En entrevue la semaine dernière, le chanteur Jan Ek m'a expliqué que *Big House* est une formation «passionnée». «Pour moi, Led Zeppelin était un des groupes les plus passionnés. On sentait une attirance spéciale pour leur musique. En ce qui concerne *Big House*, on veut donner le plus de «passion» possible durant nos spectacles. On veut que les gens se souviennent de nos spectacles», a expliqué le chanteur.

Leur premier album intitulé «*Big House*» est une réussite. Les chansons sont exécutées d'une belle façon. «Reflex 2 Buns» est le premier extrait «Pretty things (dollar in my pockets) sont des compositions qui éclatent d'énergie. On peut entendre l'originalité du groupe, surtout dans les voix. «C'est très important pour *Big House* de faire quelque chose d'original. Il faut bien se distinguer des autres», a fait savoir Jan Ek. «L'attitude du groupe est le plus important, même au delà de la musique et de l'image. Tu peux être le meilleur guitariste au monde, mais si tu es ignorant et que tu te penses le meilleur, ça ne marche pas. Je trouve toujours le temps pour des entrevues pour nos fans. La musique c'est mon emploi et si je veux le garder il faut que j'aie une attitude positive envers tout le monde.»

L'album a atteint un chiffre de ventes de plus de 20 000 exemplaires au Canada, ce qui est très impressionnant pour le premier extrait d'un nouveau groupe. Le deuxième extrait est la chanson «Baby Dolls». Cette composition tombe dans la catégorie des chansons «d'amour». Mais ce qui la différencie des autres est la touche de blues dans la guitare. En gros, voici le style *Big House*: on commence avec une chanson simple, on travaille énormément pour la changer et lui donner une touche d'originalité. C'est ce qui donne le son unique à cette formation canadienne.

La semaine dernière j'ai eu la chance de voir ce groupe en spectacle au Ziggy's. *Big House* assurait la première partie de la chanteuse Lee Aaron. Dès les premières notes, on voit la détermination de cette formation sur scène. On bouge et on veut surtout faire bouger. On n'a pas le choix d'être emporté par ce groupe, c'est l'élément spécial qui fait son succès et on s'en éparpille très facilement. Ces gars-là seraient pu jouer à des fusilleries et les gens auraient bougé [même le défunt]. Ce groupe s'adapte bien à n'importe quel environnement et exécuté bien les chansons sur scène.

BIG HOUSE est l'un des groupes les plus prometteurs au pays ces temps-ci. C'est un groupe qui va rester.

MUZIK

Lee Aaron: «Some girls do»



Séraphine PAQUETTE

Lee Aaron a beaucoup évolué depuis l'époque de «Metal Queens». Le cuir et les chaînes ont fait place à la dentelle rose et aux mini-jupes provocantes. La chanteuse ontarienne a aussi beaucoup travaillé sa voix au cours des dernières années, rehaussant le visuel au second plan.

«Some girls do» représente un autre pas important dans son évolution en tant qu'artiste. Elle aborde en effet des thèmes qu'elle a toujours voulu ignorer, comme le sexe et tout ce qui l'entoure.

Son fidèle compagnon et guitariste, John Albani, est encore une fois responsable de la plupart des compositions. Il a aussi co-rédigé la plupart des textes. Quant à lui, le batteur Randy Cooke est de retour dans le groupe, lui qui l'avait quitté après la parution de l'album «Lee Aaron» en 1987.

Malgré une évolution évidente, le son Lee Aaron est demeuré intact au cours des années. La pièce titre en est un bel exemple. La guitare d'Albani domine toujours l'ensemble. Les claviers ont aussi une place importante sur cet album.

«Wild at Heart», une pièce un peu plus «hard», met en valeur les harmonies vocales du groupe, orchestrées par Lee Aaron elle-même. Probablement une des meilleures pièces de l'album.

Le premier extrait de «Some Girls Do», «Sex With Love», aborde un seul thème: le sexe! La pièce proprement dite est quand même une belle réussite au plan musical.

Lee Aaron a un sens de l'humour très particulier. Elle adore tourner en ridicule les choses que les gens prennent peut-être un peu trop au sérieux. «Wanna Be Bad» a été conçu exactement dans ce but. Elle dénonce et se moque des personnes qui perçoivent la femme comme un objet. L'expression «agir comme

une vraie dame» en prend pour son rhume!

La fidélité est aussi abordée par la bachelier en géographie dans «Tuff Love». Elle y décrit son expérience avec un homme qui a glissé une belle relation par manque de confiance. Du point de vue musical, on a déjà vu mieux.

Depuis Kiss avec son fameux «Detroit Rock City», la ville de l'automobile est devenue un des endroits de prédilection pour les groupes rock. Lee Aaron ne fait pas exception à la règle. «Motor City Boys» exploite cette veine d'un point de vue féminin, ce qui est nouveau. Encore une fois, l'originalité musicale a été négligée au profit du texte.

«Love crimes» redonne espoir avec une ambiance un peu spéciale. La guitare de John Albani retrouve sa magie le temps d'une pièce.

On a finalement droit à la ballade à la toute fin de l'album. «Peace on Earth» est une pièce un peu idéaliste mais néanmoins excellente au plan musical.

L'ancienne reine du métal n'est plus. Vive la reine du rock! Lee Aaron a maintenant complété son évolution. Elle a trouvé un style qui lui convient. Elle pourra maintenant s'épanouir en toute quiétude. Elle devra toutefois nous offrir des créations un peu plus intéressantes si elle veut élargir son public.

En effet, «Some Girls Do» ne risque pas de briser les records de vente. Malgré quelques très bonnes pièces, le petit quelque chose qui fait d'un artiste une vedette est encore absent.

On ne doit toutefois pas être trop sévère envers notre meilleure ambassadrice (si on parle du Canada bien sûr) auprès des autres nations. Après tout, les femmes «rocheuses» sont une denrée plutôt rare, spécialement au pays de Roch Voisine!

BABLLARD

MODÈLES NUJES

La Galerie Sans Nom est à la recherche de modèles nujes pour des ateliers de dessins dirigés avec modèles vivants. 525 heures, les lundis soir de 19h00 à 22h00, contacter Michelle Anne Duguay au 858-5381.

EXPOSITION

La Galerie Sans Nom présente du 5 au 26 novembre une exposition de peinture multimedia de l'artiste Philip Iversen.

L'Hôtel de ville de Dieppe présente jusqu'à la fin du mois une exposition d'oeuvres d'art des artistes Séphane Daigle et Serge Richard.

FESTIVAL:

Le festival des vins du monde se déroulera pour la première fois à Moncton le 22 novembre de 18h à 22h, et le 23 novembre de 10h à 18h dans les salons de l'Hôtel Brunswick. Moncton a été choisi sur Halifax et Frédéric. Ainsi plus de 150 vins seront présentés et les billets d'entrée sont fixés à 15\$.

BOURSES

Le conseil général de Viennes, le conseil général des Deux-Sèvres et le Conseil de la Charente Maritime offrent chacun une bourse d'études à une étudiante ou un étudiant de l'Université de Moncton désireux poursuivre ses études à l'Université de Poitiers en France dès septembre 1996. La bourse sera d'une valeur de 18 000 \$ à 21 000 \$. Les demandes devront être déposées avant le vendredi 20 décembre 1991. Pour de plus amples renseignements vous adresser au Service de l'aide financière à Talignon.

CRÉDIT DE TPS

Comme étudiant vous pourriez être admissible au crédit pour la taxe sur les produits et services (TPS). Le crédit de base pour la TPS est de 1904 pour un adulte et de 1004 pour chacun des enfants. Un montant additionnel de 100\$ est également prévu pour les adultes célibataires. Vous trouverez tous les renseignements auprès des services du «gouvernement du Canada» dont vous trouverez les adresses et les numéros de téléphones des services adéquats dans l'annuaire téléphonique.



MOOSEHEAD

VOUS RAPPELLE

DE NE PAS

CONDUIRE

SOUS L'INFLUENCE

DE L'ALCOOL

Voyez
tout ce
que vous
économisez
en prenant
le train!

50%
DE
RABAIS!
7 JOURS SUR 7

Achetez tôt!

Pour les liaisons interilles locales dans les provinces maritimes, voici des exemples de tarifs étudiants en voiture-coach.

De Moncton à :

HALIFAX	16\$
	ALLER SIMPLE
SAINT JOHN	10\$
	ALLER SIMPLE

Les billets doivent être achetés au moins 5 jours à l'avance.

Oui, les étudiants peuvent maintenant voyager avec VIA en profitant d'un rabais de 50 %, tous les jours. Mais, faites vite! Les places se vendent rapidement... surtout sur les parcours les plus fréquentés. Alors, prévoyez vos déplacements et appréciez le confort et la liberté de mouvement que seul le train peut vous procurer... à moitié prix!

Pour connaître toutes les conditions, appelez un agent de voyages ou VIA Rail®.

- Achet des billets : au moins 5 jours à l'avance.
- Le rabais de 50 % est offert aux étudiants à temps plein, non professionnels de la carte d'étudiant pour tous les voyages interilles aller simple en voiture-coach, dans les provinces maritimes seulement.
- Périodes de restrictions : du 15 décembre au 7 janvier, du 16 au 20 avril (sauf cours de six semaines, et tout le long de l'année, un rabais de 10 % est accordé aux étudiants sans achat à l'avance).
- Remarque: nous au sujet des autres conditions ainsi qu'au sujet des offres sur les voyages longs parcours.

VENEZ VOIR LE TRAIN AUJOURD'HUI





Bourgeois s'empare de la troisième position du Championnat universitaire canadien

CROSS-COUNTRY

Marc-Éric BOUCHARD

Le coureur de fond Joël Bourgeois a obtenu la troisième position du Championnat universitaire canadien de cross-country qui avait lieu le 9 novembre dernier à Victoria en Colombie Britannique.

Bourgeois a franchi le dix kilomètres avec deux secondes derrière le détenteur de la deuxième position.

Son entraîneur, Marc Beaudoin, était particulièrement satisfait du succès. Selon lui, c'est le couronnement d'une saison réussie. L'autre représentant de la région atlantique, Ronnie Currie de U.N.B., a pour sa part obtenu la sixième position.

HORAIRE CHARGÉ

L'horaire de Joël Bourgeois et de son entraîneur sera très chargé pour les prochaines semaines. Cette fin de semaine sera très importante pour Bourgeois! Il participera au Championnat canadien de Cross-country «open» qui se tiendra à Halifax en Nouvelle-Écosse. L'athlète originaire de Grand-Digue devra parcourir une distance de douze kilomètres à ce championnat. La moitié de l'équipe canadienne de cross-country y sera choisie.

Dans sa catégorie, soit les «hommes seniors», Bourgeois devra se classer parmi les



MARC BEAUDOIN



JOËL BOURGEOIS

quatre premières positions s'il veut être retenu pour l'équipe canadienne.

Son entraîneur n'exclut pas la possibilité que Bourgeois fasse partie de l'équipe canadienne. «Joël devrait rentrer parmi les dix premières positions si ce n'est pas les cinq premières, a-t-il déclaré. La sélection de la seconde moitié de l'équipe s'effectuera en février lors d'une compétition à Vancouver. Marc Beaudoin a d'ailleurs indiqué que Bourgeois participerait à cette compétition s'il est proche d'une position de sélection à Halifax en fin de semaine.»

Le Championnat de monde de cross-country aura lieu en novembre en mars prochains.

La fin de semaine du 30 novembre prochain, Bourgeois se rendra à Boston pour le Championnat américain de cross-country. Ce sera la première fois qu'il participe à cette course. Il semblerait que ce ne soit pas une course d'importance primordiale. «Cette course fait partie de sa préparation, a dit son entraîneur, c'est pour l'endurcir.»

Joël Bourgeois ne portera pas les couleurs de l'Université à ces deux compétitions car ce ne sont pas des courses où l'Université est impliquée. Il représentera alors le club Éclipse. Ce club est constitué d'athlètes francophones participant à la course et prévoyant poursuivre leur études et leurs carrières à l'Université de Moncton. On peut noter d'excellents coureurs, dont Julie Dupuis.

Une fin de semaine très difficile pour les Anges

VOLLEY-BALL FÉMININ

par Anick F. LOSIER

Les Anges Bleus au volley-ball ont connu un week-end particulièrement difficile en fin de semaine à Sherbrooke lors du tournoi invitation de l'Établissement.

Les représentantes de l'Université de Moncton n'ont pas connu les joies de la victoire contre les trois formations qu'elles ont affrontées.

Ainsi, les Anges se sont inclinés 3 à 0 devant l'équipe hôte et par la même marque devant l'Université Laval. Une surprise décevante puisque les Anges ont baissé pavillon 3 à 0 devant l'Université Dalhousie. Daniel O'Carroll, qui était derrière le banc des Anges pour la fin de semaine, indique d'ailleurs que c'est dans la réception de services que les Anges ont été faibles. «On était surtout faible sur la réception, précise-t-il. Pourtant à l'attaque et à la défensive, tout a bien marché.»

O'Carroll ajoute également que leur division dans le tournoi était la plus forte. «Laval est classée deuxième au pays, explique-t-il. Selon lui, il est

"C'ÉTAIT LE FUN PUSQU'IL N'AVAIT PAS TROP DE PRESSION. J'AVAIS LES INSTRUCTIONS NÉCESSAIRES", A INDICÉ DANIEL O'CARROLL

difficile de rivaliser contre de telles formations. Mais contre l'équipe de Dalhousie, O'Carroll n'arrive pas à indiquer quelle équipe était la plus forte. «Les deux équipes étaient à peu près du même niveau.»

Brigitte Soucy est la joueuse qui a offert le plus de constance de jeu pendant toute la tenue du tournoi. Elle a d'ailleurs été choisie athlète de la semaine à l'Université. «Briquette a très bien joué», a souligné O'Carroll. Elle a réussi à traverser le block de Laval, ce qui est très bon.

Toutes les membres de l'équipe ont eu la chance de jouer lors de ce tournoi qui ne compte pas dans les statistiques de l'ASIA.

UN RETOUR

POUR O'CARROLL

Daniel O'Carroll n'en est pas à ses premières armes avec l'équipe de l'Université de Moncton. Jusqu'à deux ans passés, il était le mentor de l'équipe où il a d'ailleurs connu beaucoup de succès.

«Il n'aime ce «retour au banc»? «C'était le fun car il n'y avait pas trop de pression, indique-t-il. L'entraîneur, Robert Grandmaison, m'avait donné les instructions nécessaires.» Selon lui, ce retour à la compétition rappelait des souvenirs. Reviendrait-il à la compétition? «Ça dérangeait un peu plus que d'habitude», a-t-il expliqué avec humour mais en soulignant qu'il ne reviendrait pas.

OMNIMUM BLEU ET OR

Le 17^e tournoi invitation Bleu et Or de l'Université de Moncton au volley-ball féminin aura lieu les 22, 23 et 24 novembre prochain au CEPS J.-Louis-Richaud. Huit équipes se seront présentes à ce tournoi qui est réputé pour son calibre de jeu.

Des parties auront lieu vendredi soir à 18 heures et 20 heures. La compétition se continuera samedi toute la journée et les finales se joueront dimanche à 13 heures.

Dans la division Bleu se trouve l'Université de Moncton, l'Université de Sherbrooke, l'Université Acadia, et St-Anne. Dans la division Or, on retrouve l'Université Dalhousie, l'Université Mount Allison, l'Université de St-François-Xavier et l'Université du Nouveau-Brunswick.

DE FROM

A LA RECHERCHE D'AGENTS DE PUBLICITÉS

Le Front est à la recherche de trois personnes intéressées à vendre de la publicité auprès des entreprises de la région.

Exigences:

- Bridgette du Centre universitaire de Moncton
- Bonne apparence
- Bonne connaissance du français et de l'anglais
- Bon esprit d'initiative

Salaire

- Commission, 15% des ventes

Les personnes intéressées sont invitées à venir déposer leur candidature aux bureaux du Front, situés dans la maison de la Félicité avant le 29 novembre 1991. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Effienne Allard au 858-4536

Marc-Éric BOUCHARD

Depuis le début de la campagne, plusieurs joueurs nous laissent croire que le moral de l'équipe est à son meilleur. Même si l'esprit d'équipe en général, on ne peut pas en dire autant de leur performance sur la glace. Certes, l'équipe démontre une certaine ardeur au jeu, sauf que cette intensité n'est pas constante. Si l'équipe lance plus souvent au but que l'adversaire, elle est incapable de capitaliser.

DÉFENSIVE

Pour que la brigade défensive soit plus efficace, les défenseurs devront se soucier particulièrement de leur jeu dans leur propre zone. Certes leur jeu sera moins spectaculaire mais plus efficace.

DÉPARTS

Le départ de Serge Simard et plus particulièrement celui de Dany Gaulin ont suscité beau-

coup d'intérêt. Le défenseur, Serge Simard n'était pas le plus spectaculaire mais il était stable. De plus, Simard n'a pas connu un bon camp d'entraînement ce qui a nuit à sa progression. De son côté, Dany Gaulin se donne jusqu'au mois de janvier pour penser à un éventuel retour au jeu. Ainsi, les principales raisons que Gaulin a données, c'est qu'il ne cadrait plus dans le système du jeu du pilote. Le hockeyeur originaire de Sept-Îles au Québec a affirmé que, malgré son départ, il respecte beaucoup l'entraîneur Len Doucet. Par le fait même, ce départ lui donnera plus de temps pour ses études.

Présentement le Bleu et Or a un dossier de trois victoires et six revers. Ainsi, il n'aura pas la tâche facile en fin de semaine, car il visitera les Tigres de l'Université Dalhousie et le lendemain, des Asxems de l'Université d'Acadia.

Les Aigles battent de l'aile

HOCKEY UNIVERSITAIRE

LE FRONT

OUVERTURE DE POSTE RÉDACTEUR (TRICE) EN CHEF

Critères d'embauche:

- expérience du journalisme écrit
- maîtrise du français écrit
- disponibilité
- sens du leadership
- bonnes connaissances générales

Tâches:

- assurer que l'ensemble des nouvelles pertinentes au contexte universitaire soit couvert;
- assigner aux journalistes la couverture des événements;
- de concert avec le photographe, s'assurer que la nouvelle soit, dans la mesure du possible, accompagnée d'une photographie;
- à l'occasion, en consultation avec le directeur ou la directrice, rédiger un éditorial;
- être responsable de la politique qui se rattache à l'aspect de la rédaction du journal.

Traitement salarial:

- 55\$ par édition.

La date limite de mise en candidature est fixée au 29 novembre 1991. Il est possible d'obtenir plus de renseignements au 858-4526 auprès de Élisabeth Allard. Toutes mises en candidature doivent contenir une lettre de présentation et un C.V.

CLAIRE JEAN

Le vendredi
29 novembre 1991
20 heures
à la salle de
l'Université de Moncton

* Étudiant(e)s 65 ans et
plus 10 \$ Autres 14 \$

En vente aux deux
LIBRAIRIE ACADIENNE
* Présentation de la carte étudiante et
65 ans + obligatoire au guichet

Gaston's

Sur présentation de votre billet au
restaurant GASTON
après le spectacle, recevez une réduction
de 15% sur le coût de la nourriture.
Réservation obligatoire :
858-6996, 914, rue Main, Moncton

Une présentation



En collaboration avec



CKUMF

90.7

90.7

Gaston's



SAVIEZ-VOUS QUE

Marc-Éric BOUCHARD

LES AIGLES BLEUS EN AFFAIRE

Les Aigles Bleus au hockey ont organisé une soirée dansante. Cela s'est avéré un grand succès car le Kachô était rempli à craquer. Malheureusement lors des parties du Bleu et Or à domicile, l'arène n'est pas remplie à sa pleine capacité.

LES CASQUES ORANGES

Il y a un peu plus d'ambiance à l'arène J.-Louis-Lévesque cette année. C'est grâce aux «casques oranges». Monsieur Len Doucet devrait les remercier car ils ont fait perdre la

tiété, entre autres à Craig Teeple des Huskies de l'Université St-Mary's et à Mike Cavanagh des Red Devils de U.N.B. Par ailleurs, pour les personnes intéressées à faire partie des «casques oranges», il s'agit seulement de se procurer un casque orange.

HOCKEY INTÉRIEUR SAR

Une autre saison de hockey intérieur a débuté. L'équipe des Black Hawks y défend son titre. Pour les personnes intéressées à voir ces rencontres, cela se déroule le jeudi de 17 à 22 heures.

LE NID DES AIGLES EST PERCÉ

Marc-Éric Bouchard

Depuis les deux dernières années, l'arène connaît une fièvre parfaite de 1000. C'est à dire deux bris en deux ans. Ainsi, jeudi dernier au courant de l'après-midi, un compres-

seur a fait défaut et par la suite, une fuite d'amoniak s'est propagée dans l'amphithéâtre sportif.

Aux dernières nouvelles l'arène restera fermée pour les deux prochaines semaines à moins d'avis contraire. □

LE CENTENNIAL ET SHAKERS LOUNGE

Salle d'amusement

- Deux tables de billard •
- Jeux de fléchettes •

Les mercredis • tournoi de crib

MUSIQUE DES ANNÉES 50,60,70

SHAKERS LOUNGE

JEUDI: Soirée des dames "amuses
geules" jusqu'à 21h

VENREDI: Venez vous détendre dans
un atmosphère relaxant de 5 à 7 pm
avec "amuses geules"

CENTENNIAL

686, Boulevard St-George Moncton, N.-B.
Pour réservations, composez le 857-1799

Weekend difficile pour les Aigles

VOLLEY-BALL MASCU LIN



Brano ROY

Les Aigles Bleus ont fait face à un défi de taille la fin de semaine dernière en affrontant les Tigres de l'Université Dalhousie à deux reprises. Vendredi soir, le Bleu et Or n'a offert aucune opposition face cette équipe qui, selon l'entraîneur Louis Cormier, sera classée parmi les dix meilleures du circuit canadien.

En effet, la troupe de Louis Cormier s'est inclinée par la marque de 15-2, 15-2 et 15-5 à Halifax. «C'était une bonne initiation pour les joueurs. La moitié de l'équipe n'avait jamais joué dans ce calibre de jeu», a expliqué l'entraîneur. Même si les Tigres ont perdu trois excellents joueurs, qui étaient entre autres des étoiles canadiennes, il semblerait qu'ils sont très forts physiquement

ainsi que techniquement.

Par contre, samedi à Moncton, le Bleu et Or a offert une meilleure prestation en perdant par des sets plus serrés de 15-9, 15-10, 15-11. «Samedi, c'a été une vraie amélioration», a déclaré Cormier. Selon lui, les joueurs ont alors réalisé qu'ils pouvaient faire face à ce calibre de volley-ball universitaire en Atlantique.

De plus, l'entraîneur avait de bons commentaires pour le vétéran Colin Thériault. «Colin doit faire plus que les autres et c'est ça qu'il a fait en fin de semaine.» Quant à Thériault, il affirme qu'il aurait pu faire mieux. Toutefois, son moral est très bon. «Je suis très confiant.

Je prévois avoir une bonne saison», ajoutait ce joueur qui en est à sa troisième année avec le Bleu et Or. Thériault a aussi démontré sa satisfaction face au match de samedi. Selon lui, les joueurs devront améliorer leurs réceptions de services afin de remporter des victoires.

La situation des blessés semble s'améliorer progressivement. Jean-François Papillon est de retour au jeu. Par contre, il a pris de une à deux semaines de retard. Maurice Boudreau est encore blessé au dos. Il semblerait que Boudreau sera seulement disponible après Noël.

En général, Cormier n'a que des bons propos pour les siens. «Tant que ça s'améliore, les choses iront bien.» S'ils veulent remporter des parties, ils devront faire vite car ils seront de retour à Halifax les 22, 23, et 24 novembre prochains afin d'affronter les trois autres équipes de la ligue, soit l'Université du Nouveau-Brunswick, l'Université Memorial et la puissante formation de l'Université Dalhousie.

ENJEUX-HORS JEU



Anick F. LOHIER

Hors d'usage!?

L'âge de l'arène Jean-Louis Lévesque fait encore des siennes. La semaine dernière, jeudi pour être plus précise, une fuite de gaz a causé une explosion dans le compresseur qui fait la glace. Résultat: une fuite d'azote rempli l'arène et empêché la tenue des activités prévues pour la fin de semaine y compris les deux parties à domicile des Aigles Bleus.

Les réparations de l'arène devraient prendre de deux à trois semaines pour remettre le système de réfrigération pour la surface glacée en ordre. L'explosion s'est faite pendant une activité à l'arène. On a pu remarquer l'éclatement par le bruit et les portes qui ont bougé. Par mesure de précaution, tous sont sortis (patins aux pieds même). Les pompiers sont arrivés en l'espace de quelques minutes.

L'an dernier, c'était un autre incident qui a provoqué la fermeture pendant tout un semestre du «Nid des Aigles».

Est-ce que les garanties finissent au mois d'août 1990? Cela fait un peu sembler à cette comparaison où un appareil électronique tombe en panne directement après la fin de la garantie! Deux fois en deux ans, c'est une bonne moyenne! Mais on ne peut pas se mettre à pointer du doigt de part et d'autre en cherchant qui blâmer. L'arène est sous la responsabilité du Service bâtiments et terrains. «Ce serait donc leur faute», peut-on entendre chuchoter souvent. Non! Pas nécessairement. La technologie

n'est plus la même d'il y a 20 ans. Rénover complètement à l'ère des années 90 est une solution presque draconienne pour le budget de l'Université de Moncton.

Que faire, que faire donc? Certaines machines et quelques tuyaux sont défectueux. Une solution logique serait de faire faire une évaluation totale de l'arène Jean-Louis-Lévesque afin de déterminer les «bicus» qui ne sont pas conformes au standard. Si cela veut dire investir un montant assez élevé, pourquoi pas? En fait, cela pourrait signifier un déroulement sain de la saison et des dépenses inutiles pour réparer les pièces qui auraient pu être sauvegardées.

Tous ces incidents n'aident pas non plus les Aigles Bleus qui ont une fiche de trois victoires et de six défaites. Avoir à trouver un autre endroit pour s'entraîner n'aide sûrement pas la concentration de l'équipe et surtout du personnel des entraîneurs. On sait bien que ce ne sont pas eux qui ont à trouver un endroit pour pratiquer mais ils doivent toujours y penser et se déplacer parfois jusqu'à Memramcook, ce qui peut devenir fatigant surtout avec les examens qui s'en viennent.

En bref, il faut absolument résoudre le problème de l'arène et ce, dans les plus courts délais: les Aigles ont une saison à jouer!

Comme le vieux dicton le dit si bien: mieux vaut prévenir que guérir!

LEFRONT

OUVERTURE DE POSTE
RÉDACTEUR (TRICE) EN CHEF

Critères d'embauche:

- expérience du journalisme écrit
- maîtrise du français écrit
- disponibilité
- sens du leadership
- bonnes connaissances générales

Tâches:

- assurer que l'ensemble des nouvelles pertinentes au contexte universitaire soit couvert;
- assigner aux journalistes la couverture des événements;
- de concert avec le photographe, s'assurer que la nouvelle soit, dans la mesure du possible, accompagnée d'une photographie;
- à l'occasion, en consultation avec le directeur ou la directrice, rédiger un éditorial;
- être responsable de la politique qui se rattache à l'aspect de la rédaction du journal.

Traitement salarial:

- \$58 par édition.

La date limite de mise en candidature est fixée au 23 novembre 1991. Il est possible d'obtenir plus de renseignements au 858-4526 auprès de Élisabeth Allard. Toutes mises de candidature doivent contenir une lettre de présentation et un C.V.

PERSONALITÉ MOOSEHEAD DE LA SEMAINE



SOPHIE PITRE

NOTE: La personnalité sportive de la dernière édition du journal était censée être Lise Lévesque de la gymnastique rythmique sportive. Nous nous excusons auprès de Mad Lévesque et de M. Joël Bourgeois.

La Lanterne

LA BRASSERIE DES ÉTUDIANTS!

Où le bon monde
se rencontre
sous les soirs!!!

CETTE SEMAINE À LA LANTERNE

LUNDI

SOIRÉE DE DÉTENTE VENEZ
REGARDER LES SPORTS À LA T.V.

MARDI

SOIRÉE ROCK LA MEILLEURE MUSIQUE
EN VILLE DES ANNÉES 70, 80 ET 90

MERCREDI

SOIRÉE COUP DE FOUDRE VENEZ EN
GRAND NOMBRE VOIR VOS AMIS SE TROUVER

JEUDI

SOIRÉE CHRONO VENEZ
EN GRAND PLEIN DE SURPRISE

VENDREDI

SOIRÉE FACULTÉ ET VENDREDI
GRAS + SUPER SPECIAUX

SAMEDI

ROCK CLASSIQUE/ACOUSTIQUE AVEC
LE GROUPE EXPERIENCE DE 4H À 19H30

K4cho

20 AU 23 NOVEMBRE

MERCREDI 20 NOVEMBRE

C'EST LE TRADITIONNEL MERCREDI SPAGHETTI
À PARTIR DE 16H.

- Ouverture 14h.
- Tournoi de billard à 15h30
une commandite de MOOSEHEAD
bourse et prix à gagner
(inscription 5\$)
- Musique d'ambiance en après-midi
+ rock et alternative en soirée

JEUDI 21 NOVEMBRE

Le KACHO présente:

**THERESA MALENFANT AND
THE BLACK AND BLUES BAND**

Étudiant(e)s et membres 3\$
Invité(e)s 5\$

-spectacle débute vers 21h30

VENDREDI 22 NOVEMBRE

DE LOIN LA MEILLEURE AMBIANCE EN VILLE!

- Bouffe à partir de 16h
pizza
spaghetti
doigts à l'ail
salade
- "Jam" de 17h30 à 22h.
viens fêter avec les musiciens!
- Musique rock en soirée avec
notre D.J. Denis Mazeroile.

SAMEDI 23 NOVEMBRE

C'EST LE SAMEDI "DANCE" DU KACHO

- Soirée pour tous avec section alcoolisée
(wet'n dry)
- Viens danser au son des meilleurs succès
du palmarès de CKUM-MF mixée
par notre D.J. Martin Chevalier.